REDYNAMISER LE **FINANCEMENT** CONCESSIONNEL **EN AFRIQUE**

Rapport du Panel de haut niveau sur la transformation de la confiance dans la BAD en influence

Copyright © 2017, Laboratoire d'innovation stratégique du Groupe de la Banque africaine de développement

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles du Panel de haut niveau. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions du Groupe de la Banque africaine de développement, de son Président, de sa direction, de ses agents ou de ses actionnaires.

Photos et infographies: Couverture, Vladystock/Shutterstock; page 4, Byrdyak/iStock; page 7, Kues/Shutterstock; page 8, Ikpro/iStock; page 16, Johnny Greig/iStock; page 22, Felix Foto/iStock; page 26, Bartosz Hadyniak/iStock.

PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LA TRANSFORMATION DE LA CONFIANCE DANS LA BAD EN INFLUENCE

Luísa Diogo

Nancy Birdsall

Ngozi Okonjo-Iweala

Ngaire Woods

Mary Robinson

Conseiller principal
Aloysius Uche Ordu

REMERCIEMENTS

Le présent rapport se fonde sur l'analyse effectuée par le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD (le « Laboratoire »), composé d'un Panel de haut niveau et d'une équipe consultative. Le Laboratoire a été créé et financé par la Fondation Bill & Melinda Gates comme groupe de réflexion indépendant hébergé par le Groupe de la Banque africaine de développement.

Le Laboratoire est dirigé par Aloysius Uche Ordu et composé de Brian Pinto, Cristina Duarte, Gaiv Tata, Russell Cheetham, Benoit Chervalier et Lauréline Pla. Luisa Teixeira Felino (cadre junior à la BAD) a co-écrit le document de travail sur la soutenabilité de la dette et les implications pour le développement de financements moins concessionnels pour les pays bénéficiaires du FAD.

Le Laboratoire a apprécié l'occasion qui lui était donnée d'observer la revue à mi-parcours du FAD 13 (novembre 2015) et les trois réunions de reconstitution du FAD-14. Les discussions tenues lors de ces réunions ont confirmé la tension permanente entre les besoins d'investissement considérables des pays africains et les difficultés budgétaires que rencontrent les pays donateurs. Fort de ce constat, le Laboratoire a concentré son attention sur la redynamisation du financement, par une meilleure utilisation de l'APD existante et un renforcement de son effet de levier.

Les membres du Laboratoire expriment leur gratitude à l'égard du président Adesina et de son équipe de la Haute direction, ainsi que de l'ensemble du personnel du Groupe de la Banque africaine de développement. Nous remercions tout particulièrement Charles Boamah, vice-président principal, et les membres du Département de la mobilisation des ressources et des partenariats du Complexe des finances, notamment Désiré Vencatachellum, directeur, et Valérie Dabady et Alex Mubiru, chefs de division.

Nous tenons à remercier également Margaret Ann (Andy) Dijkerman pour ses idées et commentaires constructifs lors de la phase initiale du projet. Nous remercions tout particulièrement les personnes suivantes pour leurs contributions : Stefano Migliorisi (document d'information sur l'architecture de l'aide), Seifallah Sassi (document d'information sur l'élasticité de la pauvreté), Ilyes Bdioui pour son aide à la recherche et Djénabou Tanon-Brissi et Asma Ouni pour leur appui administratif.

Le rapport a été mis en forme, édité et imprimé par une équipe de Communications Development Incorporated dirigée par Bruce Ross-Larson et composée de Jonathan Aspin, Joe Caponio, Mike Crumplar, Debra Naylor, Christopher Trott, John Wagley et Elaine Wilson.

Enfin, l'équipe consultative du Laboratoire tient à remercier le Panel de haut niveau sur la transformation de la confiance dans la BAD en influence pour les conseils avisés et les orientations judicieuses qu'il a apportées tout au long de la préparation de ce rapport concernant la redynamisation du financement concessionnel en Afrique.

SIGLES ET ACRONYMES

APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BAD/Groupe de la BAD	Groupe de la Banque africaine de développement (Groupe de la Banque)
BAsD	Banque asiatique de développement
FAD	Fonds africain de développement
FAsD	Fonds asiatique de développement
FMI	Fonds monétaire international
GFP	Gestion des finances publiques
IDA	Association internationale de développement
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
PMC	Prêt modérément concessionnel
PMR	Pays membre régional
ROC	Ressources ordinaires en capital (de la BAsD)
USD	Dollar des États-Unis

TABLE DES MATIÈRES

Panel de haut niveau sur la transformation de la confiance dans la BAD en influence iii
Remerciements iv
Sigles et acronymes v

Résumé 1

1. L'Afrique doit relever de toute urgence des défis majeurs en matière de développement 7

2. Concentration du financement en début de cycle et dialogue renforcé sur les politiques à mener 11
Prêts modérément concessionnels et soutenabilité de la dette 13
Dialogue renforcé sur les politiques 15

3. Un financement concessionnel accru du Groupe de la Banque africaine de développement 19
Le rayonnement de la BAD 20
Le Groupe de la Banque et le financement concessionnel en Afrique 21
Options pour améliorer le financement 22

4. Le Big Bond 25
Principes clés de conception 25
Donateurs cibles 25
Investisseurs cibles 26
Utilisation des fonds 26
Agences d'exécution 27
Effets 27

5. Des partenariats efficaces et des services du savoir améliorés pour optimiser l'impact du financement concessionnel 31
Autonomie et leadership 31
Vision continentale et partenariat avec la communauté internationale 31
Le Groupe de la Banque, un partenaire clé 32
D'une Banque de « projets » à une Banque de « savoir » 32

Annexe 1. À propos du Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD 34

Annexe 2. L'Afrique face à de grands défis pour les vingt prochaines années 38

Annexe 3. Incidence des prêts modérément concessionnels sur la soutenabilité de la dette et le développement 43

Annexe 4. Questions-réponses sur le Big Bond 46

Annexe 5. Évolution de la situation des infrastructures en Afrique 48

Notes 49
Références bibliographiques 51

Encadrés

1.1 Des stratégies de croissance au service d'un besoin constant d'intégration régionale en Afrique 8
3.1 Rayonnement du Groupe de la Banque 20
3.2 Classification et conditions de prêt des pays FAD 21
3.3 Composition du financement FAD (2005–2014) 21
3.4 Fusion FAsD-BAsD 22
3.5 Emprunt sur le marché de l'Association internationale de développement 23
4.1 Projets du Plan d'action prioritaire du PIDA 27

Figure

A5.1 Évolution des portefeuilles d'infrastructures régionaux, 2010–2015 (en millions d'USD) 48

Tableaux

2.1 Potentiel d'admissibilité des pays FAD aux prêts modérément concessionnels (PMC) 14
A2.1 Incidence de la pauvreté absolue en Afrique 38
A2.2 Population de l'Afrique et croissance de la main-d'œuvre, 2000–2030 39
A2.3 Classification des 54 pays africains par taille du PIB en 2015 39
A2.4 Taux de croissance du PIB pour l'Afrique, 2000–2030 (USD, prix constants) 40
A2.5 Besoins d'investissements bruts et d'épargne, 2000–2030 (millions d'USD au prix courants) 41
A2.6 Sources de financement extérieur pour l'Afrique, 2010–2030 (millions d'USD au prix courants) 42
A3.1 Comparaison des conditions de prêts FAD/IDA et de prêts modérément concessionnels 45
A5.1 16 mégaprojets du PIDA visant à transformer l'Afrique 48

Le Panel estime que la concentration d'APD en début de cycle au moyen du Big Bond, en conjonction avec des prêts modérément concessionnels et un dialogue renforcé sur les politiques, redynamisera les relations entre les donateurs et les pays africains et créera un véritable partenariat.

RÉSUMÉ

Le financement concessionnel diminue à mesure que les volumes d'aide publique au développement s'amenuisent et que les prêts concessionnels font apparaître des éléments de dons plus faibles et des taux d'intérêt moins concessionnels. L'intérêt moindre des donateurs pour les dons s'est manifesté récemment dans les annonces faites pour la 14e reconstitution du FAD (FAD-14) et la 18e reconstitution de l'Association internationale de développement (IDA-18). Les conditions de concessionnalité réduite font désormais partie de la nouvelle réalité du financement du développement.

Le présent rapport du Panel de haut niveau entend aider à redynamiser le financement du développement en Afrique, non pas en plaidant fait et cause pour des financements plus concessionnels, mais en présentant un mécanisme novateur qui permettra de mieux utiliser l'APD actuelle et de faire jouer son effet de levier. Ce rapport est publié à un moment où les perspectives de croissance du continent se sont dégradées, avec un risque de grave revers dans la lutte contre la pauvreté et pour la soutenabilité de la dette. Ce ralentissement coïncide avec les difficultés budgétaires des pays donateurs.

L'innovation centrale recommandée par le Panel consiste à concentrer l'APD en début de cycle au moyen d'un *Big Bond* accompagné d'un dialogue renforcé sur les politiques piloté par le Groupe de la BAD. Les taux d'intérêt dans les pays donateurs affichant des planchers historiques (le rendement des obligations du Trésor américain à 30 ans est d'environ 3 % actuellement), il est possible de lever 100 milliards d'USD en titrisant des flux annuels d'APD d'environ 5 milliards d'USD sur 30 ans.

Cette concentration de ressources présente plusieurs avantages. Premièrement, elle ne nécessite pas de ressources supplémentaires de la part des donateurs, mais tient compte simplement du fait que l'Afrique a besoin d'un effort massif dans les infrastructures et le capital humain pour maintenir la croissance. Pour réaliser cet effort, il vaut mieux disposer de 100 milliards d'USD dès le départ que d'avoir des apports de ressources équivalents à 5 milliards d'USD par an en valeur actualisée.

Deuxièmement, les ressources nécessaires pour le service de cette obligation représentent moins de 11 % des 45 milliards d'USD actuels de dons annuels, fraction qui viendra à diminuer si de nouveaux donateurs souverains, des fondations et des entités du secteur privé s'engagent pour le Big Bond. L'émission de l'obligation ne se fera donc pas au détriment de l'APD pour les pays les plus pauvres et les plus fragiles.

Troisièmement, le Panel propose que les fonds recueillis grâce l'émission du Big Bond soient prêtés aux pays africains admissibles sous forme de prêts modérément concessionnels. Les conditions typiques sont un taux d'intérêt de 3–4 % sur les prêts en USD, avec une échéance de 40 ans et un différé d'amortissement de 10 ans. Les donateurs seraient mieux lotis sur le plan budgétaire, tandis que les pays africains bénéficieraient d'une baisse des charges d'intérêts et d'échéances plus longues par rapport aux euro-obligations. L'admissibilité aux prêts modérément concessionnels serait définie par un ensemble de considérations relatives à la

soutenabilité de la dette et la capacité démontrée d'utiliser les fonds de manière transparente et efficace.

Quatrièmement, compte tenu de sa longue maturité et de son appréciation très favorable due à la qualité de crédit des donateurs, le Big Bond serait attrayant pour les investisseurs institutionnels, y compris les fonds souverains, les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les investisseurs à impact social. Citons comme segment cible d'intérêt particulier les fonds de pension africains, qui disposent d'importantes ressources réservées et peuvent montrer leur engagement pour le continent en achetant du Big Bond.

Le dialogue renforcé sur les politiques fait partie intégrante de l'idée de Big Bond. Les problèmes de soutenabilité de la dette sont réapparus en Afrique depuis l'achèvement de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés. L'une des raisons à cela est que les pays du Fonds africain de développement (FAD) ont de plus en plus emprunté sur le marché car le volume de financement concessionnel n'était pas suffisant pour l'effort massif dont l'Afrique subsaharienne a besoin dans les infrastructures et le capital humain. Au nombre des autres raisons figurent des institutions budgétaires et financières faibles, une attention insuffisante pour l'optimisation des ressources et des effondrements de devises, qui ont alourdi le fardeau du remboursement de la dette en devises. Il a été difficile d'attirer des investissements directs étrangers dans des secteurs autres que ceux des ressources naturelles, en raison d'un climat d'investissement problématique marqué par l'instabilité politique et macroéconomique, qui entrave également l'investissement privé sur le marché intérieur. Pour faire court, l'Afrique doit renforcer ses bases de croissance et de développement à long terme. Dans le même temps, d'aucuns s'inquiètent à juste titre du fait que les pays africains doivent faire beaucoup plus pour que leur richesse en ressources naturelles soit mise au service du développement.

Les éléments susmentionnés sont des priorités naturelles pour le dialogue renforcé sur les politiques, en particulier la politique de croissance, la soutenabilité de la dette publique et l'utilisation prudente de la richesse en ressources naturelles. Ce dialogue doit être poursuivi de manière énergique par le Groupe de la BAD en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale.

Surtout, le dialogue renforcé sur les politiques doit associer les dirigeants africains, auxquels incombe la responsabilité première de résoudre les problèmes du continent. Ils doivent jouer un rôle de chefs de file en améliorant la gouvernance, les politiques et les institutions, et en favorisant la responsabilisation. Comme l'a observé Felix Mutati, ministre des Finances de la Zambie, en avril 2017 dans le cadre de discussions sur un programme du FMI : « le principe d'engagement repose sur le fait que les Zambiens prennent le leadership du programme et se l'approprient ».

L'un des grands défis qui se posent pour le leadership africain est le nombre de personnes pauvres en Afrique, qui atteint déjà plus de 400 millions et devrait rester à ce niveau même si la croissance se hisse à un taux ambitieux de 7 % dans les années 2020. Une croissance élevée, durable et inclusive est essentielle pour réduire la pauvreté, la mortalité infantile, les maladies et la malnutrition. Si la croissance se maintient aux faibles taux enregistrés récemment, le nombre de pauvres pourrait atteindre 500 millions. D'une manière ou d'une autre, la volonté de la communauté internationale d'« éradiquer l'extrême pauvreté pour tous les peuples, partout dans le monde, à l'horizon 2030 », le premier des Objectifs de développement durable (ODD), ne sera pas satisfaite. Il y a un risque de grave dislocation socio-économique en Afrique, mais aussi à l'échelle mondiale, car l'absence de possibilités d'emploi dans les pays d'origine pour une population jeune et pauvre peut avoir des répercussions mondiales. Comme l'a déclaré Gerd Müller, ministre allemand du Développement, lors d'une conférence de presse en novembre 2016 : « Si les jeunes d'Afrique ne peuvent trouver du travail ou avoir un avenir dans leur propre pays, ce ne seront pas des centaines de milliers, mais des millions d'entre eux qui prendront le chemin de l'Europe ».

L'investissement nécessaire pour porter la croissance à des taux de 7 % dans les pays FAD implique une augmentation significative par rapport aux niveaux actuels. D'après l'expérience d'autres pays à croissance rapide, les investissements devraient atteindre 30 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, ou augmenter de 7 % par rapport aux taux actuels. Le slogan « des milliards aux billions » avancé en lien avec les Objectifs de développement durable traduit les vastes besoins de financement du continent.

L'expérience de l'Afrique et des marchés émergents montre que le marché ne saurait être une source fiable de financement du développement, car il est sans concessions et peu prévoyant et les coûts augmentent rapidement à chaque émission d'obligation. La dépendance à l'égard de financements publics, y compris l'APD, ne va donc pas cesser dès demain. Cela étant, même les pays africains les plus pauvres doivent faire leur part du travail en intensifiant la mobilisation des recettes publiques et en mettant l'accent sur la soutenabilité de la dette publique dans le dialogue renforcé sur les politiques. D'après les Perspectives économiques régionales établies par le FMI en octobre 2015 pour l'Afrique subsaharienne, les recettes fiscales moyennes de la région pourraient augmenter de 3 à 6,5 % du PIB par rapport aux niveaux atteints en 2014.

Le Panel estime que la concentration d'APD en début de cycle au moyen du Big Bond, en conjonction avec des prêts modérément concessionnels et un dialogue renforcé sur les politiques, redynamisera les relations entre les donateurs et les pays africains et créera

un véritable partenariat. Le Panel a examiné d'importantes questions liées les unes aux autres dans la définition de ce nouveau partenariat, à savoir : comment concevoir la concentration en début de cycle de sorte à alléger la charge pour les donateurs ? Cette concentration exacerbera-t-elle les problèmes de soutenabilité de la dette ? Quelles sont les conséquences pour les pays à faible potentiel d'admissibilité aux prêts modérément concessionnels ? Quels sont les principes à appliquer pour guider le dialogue renforcé sur les politiques ? Quelles sont les conséquences pour la gouvernance du FAD et de la BAD ? Le rapport contient des réponses à ces questions.

Le financement en début de cycle au moyen du Big Bond permettrait d'accélérer l'afflux de fonds pour les programmes afférents aux ODD et enverrait le signal au secteur privé dans le monde entier que l'Afrique est ouverte aux entreprises. Cela renforcerait considérablement les mesures d'incitation à une meilleure gouvernance économique en Afrique, avec le soutien du dialogue renforcé sur les politiques à mener. Une telle synergie permettrait aux partenaires de développement d'envisager la fin de l'aide économique d'ici une génération, disons une quarantaine d'années, ce qui rendrait la concentration de fonds en début de cycle plus acceptable, tout en incitant fortement les pays du FAD à accélérer leurs réformes stratégiques et institutionnelles.

Le Groupe de la BAD doit jouer un rôle moteur dans la mesure où 38 pays du FAD comptent 95 % des populations pauvres d'Afrique. Il devrait combiner un appui continu hautement concessionnel et un nouvel appui modérément concessionnel destiné aux pays FAD, mais aussi guider le dialogue renforcé sur les politiques en sa qualité de partenaire de confiance des pays membres régionaux. Le niveau de base d'appui hautement concessionnel continuerait d'être fourni par le FAD. Un nouveau guichet devrait être créé pour fournir des prêts modérément concessionnels aux pays et projets qui répondent à de solides critères d'admissibilité.

L'intégration régionale est une priorité absolue compte tenu de la petite taille moyenne des économies africaines. Il s'agit d'un domaine d'expertise essentiel pour le Groupe de la Banque, sachant qu'une partie des fonds du Big Bond devrait être ciblée sur les projets menés dans ce domaine.

Compte tenu de son rayonnement, le Groupe de la Banque a un rôle essentiel à jouer dans le dialogue renforcé sur les politiques en s'appuyant sur des services du savoir améliorés et sur son pouvoir de mobilisation. Pour assurer la réussite de ce nouveau partenariat, le Groupe de la Banque doit renforcer la collaboration avec les institutions africaines (notamment la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies) et les partenaires de développement, y compris la Banque mondiale et le FMI.

Le Panel recommande vivement aux donateurs de participer au Big Bond et de mettre leur bonne volonté au service de la collaboration entre les partenaires de développement et les banques multilatérales de développement qui œuvrent en Afrique.

Pour conclure, le Panel souligne que la responsabilité ultime de redynamiser le développement incombe aux dirigeants africains. La communauté internationale du développement et les générations actuelles et futures d'Africains poursuivront le renforcement de la gouvernance, du leadership et des institutions. De toute évidence, il n'y a plus de place pour les revers liés à la corruption, à l'instabilité politique, à la mauvaise gestion macroéconomique et au gaspillage des ressources naturelles.

Résumé des principaux messages

TOUS LES INTERVENANTS

Faire reculer la pauvreté de toute urgence et créer des emplois en Afrique, en particulier dans les pays FAD

DÉCIDEURS AFRICAINS

Renforcer la gouvernance, le leadership et les institutions pour réduire la volatilité des sources nationales (mauvaise gestion des finances publiques, corruption)

Améliorer la mobilisation des ressources intérieures et la gestion des dépenses publiques, des investissements et de la dette

Accélérer l'intégration régionale

Créer un environnement propice au développement du secteur privé et encourager l'épargne nationale

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DU DÉVELOPPEMENT

Tenir ses engagements de soutien à la mise en place du Big Bond

Utiliser son influence pour promouvoir la collaboration entre les banques multilatérales de développement

SECTEUR PRIVÉ

Acquérir du Big Bond

Assurer une livraison efficiente des projets dans les domaines des infrastructures et du développement humain

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Mettre en place un nouveau guichet pour soutenir l'intégration régionale et accélérer la croissance dans les pays du FAD :

- Sécuriser les engagements annuels des donateurs, anciens et nouveaux, publics et privés, à concentrer des ressources
- Gérer la livraison des produits du Big Bond en fonction des engagements des donateurs
- Élaborer des règles d'accès et fournir des fonds via les prêts modérément concessionnels aux pays admissibles

Maintenir un niveau de base de financement hautement concessionnel par le biais du FAD

Assumer un rôle de chef de file dans le dialogue renforcé sur les politiques grâce à des services de savoir et un pouvoir mobilisateur renforcés

Compte tenu des contraintes budgétaires des donateurs, parallèlement aux besoins considérables de l'Afrique en matière de développement (surtout dans les infrastructures), des outils nouveaux et créatifs devront être conçus pour le financement concessionnel, car les coûts de financement du marché et les échéances ne seront pas toujours adaptés.

Le financement extérieur, commercial comme concessionnel, continuera d'être essentiel pour financer le développement. L'investissement direct étranger et les afflux de transferts de fonds devront s'accompagner d'une forte augmentation du financement par emprunt à long terme de sources publiques et de sources privées.

1

L'AFRIQUE DOIT RELEVER DE TOUTE URGENCE DES DÉFIS MAJEURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Le discours sur l'« essor de l'Afrique » de la décennie passée a cédé la place à des perspectives plus prudentes pour les 54 pays du continent. Sans une forte reprise de la croissance, la pauvreté s'aggravera en Afrique, non sans conséquences pour le reste du monde. Les investissements nécessaires à la croissance devront être financés au final par les économies africaines, mais il faudra dans l'intervalle intensifier les financements extérieurs. Le financement du développement doit augmenter même si les donateurs se heurtent à des obstacles, d'où la nécessité d'envisager de nouvelles approches.

Le discours sur « l'essor de l'Afrique » s'essouffle. La croissance a enregistré une moyenne de près de 5 % entre 2000 et 2010, qui a considérablement réduit l'incidence de la pauvreté absolue en Afrique, de 46 % en 2000 à 36 % en 2015. Mais la croissance a ralenti, passant à 3,7 % en 2014, puis 3,5 % en 2015 et 1,5 % en 2016.

Sur le front de la pauvreté, même si la part de population pauvre dans la population totale a diminué, le nombre de pauvres a augmenté de 50 millions entre 2000 et 2015. En 2015, 420 millions d'Africains vivaient dans une pauvreté extrême, ce qui représente plus de la moitié de l'effectif mondial de la pauvreté[1]. Les personnes les plus touchées en Afrique sont les jeunes : les moins de 25 ans représentent actuellement 60 % de la population du continent. Avec 500 millions de personnes en plus dans la population totale du continent et 250 millions de personnes en plus dans la population active d'ici 2030, la situation pourrait devenir critique. Nous devons relancer rapidement la croissance[2].

Autre préoccupation : la capacité des pays africains à financer les investissements nécessaires à la croissance. L'épargne africaine s'amenuise. De 22 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010 elle est passée à 16 % en 2015. À long terme, les pays africains devront assumer la responsabilité de financer en grande partie leur propre développement, conformément au principe d'autosuffisance, fil conducteur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Plan d'action 2015 d'Addis-Abeba pour le financement du développement. Dans l'intervalle, l'Afrique aura besoin toutefois de l'appui continu de créanciers extérieurs, en particulier de financements concessionnels.

Le ralentissement de la croissance de l'Afrique coïncide avec les problèmes budgétaires des pays qui fournissent des financements concessionnels, diminuant les perspectives d'augmentation de l'aide. Ces facteurs se traduisent déjà dans la baisse du financement concessionnel en Afrique, comme l'ont prévu les donateurs de l'OCDE, de 57 milliards d'USD en 2013 à 51 milliards d'USD en 2015. Le déclin s'observe à la fois dans l'aide bilatérale et dans l'aide acheminée par des institutions multilatérales. De plus, pour les trois prochaines années, le financement des donateurs sera stagnant ou déclinant, si l'on se fonde sur les contributions annoncées à la 14e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD-14) et à la 18e reconstitution de l'Association internationale de développement (IDA-18)[3]. D'ici 2020, le financement concessionnel du FAD affichera 39 % de moins que son pic de 2010.

Il est crucial de gérer cette triple menace de ralentissement de l'économie mondiale, de baisse de l'épargne africaine et de diminution des financements concessionnels pour réduire au minimum les graves conséquences socio-économiques en Afrique et dans le monde entier. Par exemple, le manque de perspectives d'emploi pour une population jeune et pauvre pourrait avoir des répercussions à l'échelle mondiale, notamment des menaces pour la sécurité et des migrations incontrôlées vers les pays de l'OCDE.

Une reprise vigoureuse de la croissance en Afrique s'impose de toute évidence pour empêcher le nombre de personnes pauvres d'augmenter. Le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD estime que même avec un objectif ambitieux de 6 % au cours des années 2020, on compterait environ 400 millions de personnes pauvres d'ici 2030[4]. Plus troublant encore, si la croissance se poursuit à 3–4 % par an, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté atteindrait 500 millions d'ici 2030. D'une manière ou d'une autre, la volonté de la communauté internationale d' « éradiquer l'extrême pauvreté pour tous les peuples, partout dans le monde » à l'horizon 2030 (le premier des Objectifs de développement durable) ne sera pas satisfaite.

Pour se hisser à un niveau ambitieux de croissance, il faut concevoir des stratégies nationales à base élargie et tirées par le secteur privé. Il faut aussi accorder une attention particulière à l'intégration régionale, compte tenu des nombreuses économies de petite taille que compte l'Afrique, comme indiqué dans l'encadré 1.1.

Un taux d'investissement beaucoup plus élevé sera nécessaire pour favoriser une reprise économique robuste. Si l'on se fonde sur l'expérience d'autres pays à croissance rapide, les investissements devraient atteindre 30 % du PIB de l'Afrique, soit une augmentation de 7 % par rapport au taux actuel. L'une des priorités les plus pressantes est de combler le déficit d'infrastructures largement démontré sur le continent, surtout dans le secteur de l'énergie et des routes, y compris au niveau régional. Ce déficit est un frein considérable à l'amélioration des résultats en matière de développement humain, en particulier dans les zones rurales, où vivent la majeure partie des Africains, ainsi qu'à l'investissement du secteur privé et à la croissance. De plus, l'Afrique doit investir dans les compétences et le capital humain pour que ses jeunes puissent avoir accès à de bons emplois. L'épargne africaine sera la principale source de financement des investissements

ENCADRÉ 1.1 Des stratégies de croissance au service d'un besoin constant d'intégration régionale en Afrique

La croissance devra être tirée par le secteur privé, qui crée plus de 90 % des emplois. Le développement du secteur privé exigera que les gouvernements africains s'assurent de ce qui suit :

- la cohérence des politiques, en particulier en ce qui concerne l'environnement macroéconomique, y compris la stabilité des taux de change ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires pour le secteur privé intérieur et extérieur ;
- l'appui à la diversification des exportations de produits primaires ;
- une augmentation de l'investissement dans les infrastructures ;
- une amélioration de la qualité de la main d'œuvre, grâce à des investissements dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et dans le développement des compétences.

Le financement durable des stratégies de croissance exige une meilleure épargne nationale et un accès étendu à l'épargne financière des petites et grandes entreprises et des entrepreneurs à titre individuel ; or, ces domaines sont problématiques en Afrique. La situation a souvent été aggravée par de lourds emprunts publics sur les marchés intérieurs, qui excluent l'accès du secteur privé au financement par emprunt sur ces marchés financiers.

Cela étant, les stratégies nationales de croissance ne suffisent pas. Les 54 pays d'Afrique sont de taille variable : en 2015, seulement six pays avaient un PIB supérieur à 100 milliards d'USD (par ordre décroissant : le Nigeria, l'Égypte, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc et l'Angola), représentant 66 % du PIB de tout le continent. Trente-six pays, affichant un PIB de moins de 20 milliards d'USD chacun, ont un marché intérieur trop restreint pour produire des niveaux élevés de croissance durable tirée par le marché intérieur.

Le commerce intrarégional ne représente que 15 % du commerce extérieur des pays africains, contre 70 % dans l'Union européenne, 60 % en Asie et 54 % en Amérique du Nord.

Compte tenu de la petite taille et de la position enclavée de nombreux pays africains, les stratégies nationales de croissance devront être complétées par un solide programme d'intégration régionale, notamment : une augmentation des investissements dans les infrastructures régionales et un appui à la croissance du commerce intrarégional en Afrique, par une meilleure intégration des marchés des biens, des marchés des facteurs de production (en particulier du travail) et des marchés financiers.

sur le long terme, mais elle ne suffira pas sur le moyen terme. Le financement extérieur, commercial comme concessionnel, continuera d'être essentiel pour financer le développement. L'investissement direct étranger et les afflux de transferts de fonds devront s'accompagner d'une forte augmentation du financement par emprunt à long terme de sources publiques et de sources privées. Il sera essentiel de pouvoir s'en remettre à une saine gestion des obligations de dette publique.

Compte tenu des contraintes budgétaires des donateurs, parallèlement aux besoins considérables de l'Afrique en matière de développement (surtout dans les infrastructures), des outils nouveaux et créatifs devront être conçus pour le financement concessionnel, car les coûts de financement du marché et les échéances ne seront pas toujours adaptés. Le prochain chapitre porte sur la nécessité d'un financement concentré en début de cycle pour le développement de l'Afrique accompagné d'un dialogue renforcé sur les politiques qui mette en avant l'importance cruciale du leadership de l'Afrique dans l'action visant la résolution de ses difficultés de développement.

En rétrocédant les produits de l'obligation aux pays africains par des prêts modérément concessionnels, la communauté des donateurs dans son ensemble serait mieux lotie au plan budgétaire, tandis que les pays africains bénéficieraient d'une baisse des charges d'intérêts et d'une échéance plus longue par rapport aux euro-obligations.

2

CONCENTRATION DU FINANCEMENT EN DÉBUT DE CYCLE ET DIALOGUE RENFORCÉ SUR LES POLITIQUES À MENER

L'importance de l'aide publique au développement comme source de financement extérieur pour les pays FAD a considérablement diminué depuis 2000. Les afflux nets d'APD à ces pays se sont stabilisés, alors que leurs besoins de financement extérieur ont considérablement augmenté. De nouveaux mécanismes de financement de l'APD sont nécessaires pour aider ces pays à réaliser pleinement leur potentiel de croissance.

Un nouveau terrain d'entente s'impose

Comme indiqué dans le chapitre précédent, l'Afrique a de vastes besoins de financement immédiat pour investir dans les infrastructures et le capital humain. Il est peu probable que les financements basés sur les marchés des capitaux répondent à ces besoins. Les marchés des capitaux ont tendance en effet à être sans concessions et peu prévoyants, et demanderont un lourd tribut pour la fourniture de fonds tout en proposant des échéances insuffisamment longues. L'Afrique n'est pas en mesure d'autofinancer ses besoins d'investissement en raison de sa pauvreté relative. Cela signifie que, pour l'heure, le financement concessionnel continuera de jouer un rôle important, alors même que les donateurs se heurtent à de graves difficultés budgétaires et politiques.

Dans ces conditions, le Panel de haut niveau envisage de définir un nouveau terrain d'entente essentiel pour concilier les vastes besoins immédiats de financement du développement dans les pays FAD et des contraintes budgétaires et politiques croissantes dans les pays donateurs. Trois éléments se dégagent à cet égard :

- la concentration d'APD en début de cycle par la levée d'un volume important de fonds, au moyen d'un Big Bond structuré de manière à réduire la charge budgétaire pour les donateurs ;
- la concentration d'APD en début de cycle sous la forme de prêts modérément concessionnels. On s'attend à ce que le coût de ces prêts soit largement inférieur aux taux de rendement économique et sociaux élevés qui seraient obtenus à partir d'investissements nécessaires dans les infrastructures et le capital humain. À la place d'autres solutions d'emprunt plus coûteuses sur les marchés pour les pays FAD, les prêts modérément concessionnels renforceraient la soutenabilité de la dette publique ;
- la tenue d'un dialogue renforcé sur les politiques pour soutenir l'élaboration et l'exécution de programmes d'inspiration locale et ainsi améliorer la gouvernance économique, en général, et la gestion des finances publiques et des investissements publics, en particulier. Ce dialogue viserait à consolider les fondements de la croissance et du développement à long terme et, de fait, donnerait l'assurance que les prêts modérément concessionnels seront remboursés au final.

Les taux d'intérêt dans les pays donateurs affichant actuellement des planchers historiques (le rendement des obligations du Trésor américain à 30 ans est d'environ 3 %), il est possible de lever 100 milliards d'USD au moyen d'un Big Bond pour l'Afrique en titrisant les flux annuels d'APD d'environ 5 milliards d'USD sur une période de 30 ans. Cela représente moins de 11 % des

45 milliards d'USD de dons annuels[5]. Les engagements de nouveaux donateurs souverains, de fondations et d'entités du secteur privé réduiraient plus encore l'exigence de service de la dette comme part des subventions. En rétrocédant les produits de l'obligation aux pays africains par des prêts modérément concessionnels, la communauté des donateurs dans son ensemble serait mieux lotie au plan budgétaire, tandis que les pays africains bénéficieraient d'une baisse des charges d'intérêts et d'une échéance plus longue par rapport aux euro-obligations. Compte tenu de sa longue maturité et de sa solide note basée sur la qualité de crédit des pays souscrivant au Big Bond, cette obligation serait attrayante pour les investisseurs institutionnels, y compris les fonds souverains, les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les investisseurs à impact social.

La concentration d'APD en début de cycle accélérerait l'afflux de financements en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable et changerait la perception du secteur privé dans le monde entier, qui verrait alors l'Afrique comme un continent ouvert aux entreprises. Cela stimulerait considérablement les mesures d'incitation à une meilleure gouvernance économique, facilitées par un dialogue renforcé sur les politiques à mener. Cela permettrait aux partenaires de développement d'envisager la fin de l'aide économique d'ici une génération, disons 40 ans – à l'exclusion de l'aide humanitaire et du financement lié aux changements climatiques. Une telle disposition de caducité pour l'aide économique rendrait la concentration d'APD en début de cycle plus acceptable, tout en envoyant un puissant message aux pays FAD pour qu'ils accélèrent leurs réformes politiques et institutionnelles. Il est crucial que le Big Bond et le dialogue renforcé sur les politiques soient menés conjointement.

Le Big Bond appuiera la transition du financement concessionnel vers le financement basé sur le marché. Le rôle indispensable du secteur privé dans le développement de l'Afrique – par la participation à des projets d'infrastructure et l'investissement direct dans la fabrication et l'agro-industrie ainsi que des transferts de compétences et de technologies – est, de toute évidence, précieux et souhaitable. Il ressort toutefois de l'expérience acquise ces dix dernières années en Afrique et de l'expérience beaucoup plus longue des marchés émergents que l'emprunt sur le marché a peu de chances de financer durablement le développement.

- Premièrement, les échéances de 1 à 3 ans des emprunts intérieurs et les échéances de 7 à 12 ans des euro-obligations sont nettement inférieures aux longues gestations qui caractérisent les projets d'infrastructure – soit 5 à 10 ans avant de commencer à générer des revenus et 20 ans ou plus de périodes de remboursement. En fournissant des échéances suffisamment longues, le Big Bond contribuera à la viabilité financière et montrera le potentiel d'une nouvelle classe d'actifs d'infrastructure en Afrique.
- Deuxièmement, les taux d'intérêt du marché incluent une prime substantielle pour le risque pays. Les taux d'intérêt augmentent progressivement à chaque émission d'obligations, exacerbant la vulnérabilité macroéconomique. En revanche, la tarification du Big Bond sera basée sur les cotes de crédit des donateurs, ce qui aidera à maintenir des taux d'intérêt gérables. Le remboursement des prêts modérément concessionnels permettra en outre aux pays africains de constituer un historique de remboursement et une expérience de gestion macroéconomique prudente et de gestion de grands projets d'infrastructure.
- Troisièmement, le financement du marché est rarement si ce n'est jamais accompagné d'efforts visant à bâtir des institutions budgétaires et financières. Le programme du Big Bond comportera un volet utile d'assistance technique et de conseils stratégiques, doté de l'infrastructure physique nécessaire pour respecter les mesures de sauvegarde environnementale et sociale en vigueur.

Le dialogue renforcé sur les politiques constituera le canal de distribution de l'assistance technique et du conseil stratégique. Son objectif principal sera de veiller à ce que les améliorations stratégiques et institutionnelles nécessaires aient lieu et soient maintenues, en particulier dans la gestion des finances publiques et la politique de croissance, et à ce que l'abondance de ressources naturelles de l'Afrique soit un atout pour le développement. Ce dialogue attirera l'attention sur le fait que la responsabilité première de réduire au minimum l'instabilité découlant des crises politiques et des problèmes de corruption incombe directement aux dirigeants africains.

Des leçons utiles pour le dialogue renforcé sur les politiques peuvent être tirées de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ces initiatives avaient pour objectif d'aider les pays à se placer sur des trajectoires de dette durables tout en libérant de l'espace budgétaire pour atteindre les OMD. Les pays participants ont mis en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et entrepris des réformes macroéconomiques et structurelles. En mars 2016, un allègement de la dette de 74,8 milliards d'USD (en valeur actualisée à fin 2014) avait profité à 36 pays, dont 30 africains[6].

Les dépenses de réduction de la pauvreté ont considérablement augmenté en pourcentage du PIB des PPTE durant les quatre années qui ont conduit à l'achèvement de l'Initiative. De même, le service de la dette a fortement diminué en pourcentage du PIB, la baisse se poursuivant pendant environ six ans après l'achèvement. L'allègement de la dette a coïncidé avec le boum des prix des produits de base, brièvement interrompu

par la grande récession de 2008–2009, mais reprenant ensuite jusqu'en 2014, lorsque le ralentissement de la croissance de la Chine s'est accentué. Ces facteurs, ainsi que le boum des produits de base et des politiques améliorées dans les pays FAD, ont donné lieu à une décennie de forte croissance, qui a alimenté le discours sur l'essor de l'Afrique.

Il apparaît toutefois dans les informations de 2016 sur les initiatives PPTE/IADM que la réalisation des OMD était inégale dans les PPTE. Alors que les PPTE ont relativement bien avancé sur le front de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'enseignement primaire et de l'accès à l'eau potable, seuls quelques pays atteignent les OMD au regard des taux de mortalité maternelle et des taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire. Il convient de noter que des épidémies, des catastrophes naturelles et des conflits ont sapé les progrès dans certains PPTE.

En effet, l'initiative PPTE et l'IADM – conjuguées à l'envolée des cours des matières premières et à la course au rendement déclenchée par l'assouplissement de la politique monétaire dans les économies avancées – ont permis à plusieurs pays FAD d'exploiter les marchés de la dette intérieurs et extérieurs. Mais ces dernières années, l'environnement extérieur est devenu défavorable (notamment au travers de la baisse des prix des produits de base) et les flux d'aide ont diminué. La convergence de ces facteurs, conjuguée aux défis de gouvernance économique et politique, a amené certains pays à contracter des dettes coûteuses dans le but de maintenir leur croissance.

L'expérience PPTE-IADM attire l'attention sur les avantages d'un programme de financement accompagné d'un dialogue politique solide sur l'amélioration des politiques et institutions et sur la soutenabilité de la dette publique. Cela souligne en outre la difficulté et l'importance de maintenir le dialogue à un niveau élevé en permanence sur le long terme, surtout en période de prospérité et d'expansion, lorsque l'intérêt des pays pour un tel dialogue tend à diminuer.

Prêts modérément concessionnels et soutenabilité de la dette

Les produits du Big Bond seraient rétrocédés aux pays FAD admissibles au moyen de prêts modérément concessionnels. Citons comme exemple de conditions favorables un taux d'intérêt d'environ 3 % avec échéance de 40 ans et délai de grâce de 10 ans[7]. Ces conditions soulèvent naturellement des inquiétudes quant à la soutenabilité de la dette. Le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD a examiné la soutenabilité de la dette publique dans 33 des 38 pays FAD en fonction des données disponibles et à l'exclusion du Nigeria, qui devrait quitter le groupe en 2019[8].

Deux questions ont été posées pour mesurer l'impact des prêts modérément concessionnels. Premièrement, y a-t-il des signes de dégradation de la dynamique de la dette publique en 2013–15 et, si tel est le cas, quels sont les principaux facteurs ? Deuxièmement, quel est le facteur primordial du coût marginal de l'emprunt public, du marché ou des créanciers officiels ? Cet accent sur la dette publique et les emprunts de marché correspond aux questions examinées lors de l'examen de 2016 du cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale, qui souligne l'importance de ces variables et de la liquidité internationale[9]. L'annexe 3 présente plus de détails sur le cadre conceptuel que le Laboratoire sur le FAD a utilisé pour déterminer les effets de prêts modérément concessionnels sur la soutenabilité de la dette. Il porte également sur la concessionnalité intégrée dans les prêts modérément concessionnels.

Les principales constatations sont les suivantes :

1. La dynamique de la dette publique est devenue plus difficile et doit être prise en compte. Bien que cela soit plus évident pour les exportateurs de produits de base, cela vaut aussi pour la majeure partie des autres pays FAD. En règle générale, la dépendance au financement extérieur est importante et se traduit par des déficits élevés du compte courant.
2. Sauf pour les pays fragiles, il est peu probable que les prêts modérément concessionnels soient source de problèmes de soutenabilité de la dette publique et ce pour deux raisons. Tout d'abord, un prêt modérément concessionnel sera moins coûteux et d'échéance plus longue que les autres possibilités d'emprunt du marché par euro-obligations et sur le marché intérieur. Ensuite, la mauvaise utilisation des fonds (financement concessionnel, mais aussi recettes budgétaires globales, y compris le produit des ressources naturelles), l'intérêt insuffisant porté à l'optimisation des ressources publiques et l'effondrement des taux de change sont souvent plus importants pour la soutenabilité de la dette que le taux d'intérêt comme partie de la dette publique provenant de sources officielles.
3. Il est peu probable que le marché soit un substitut fiable à la concentration d'APD en début de cycle, car il est sans concessions et peu prévoyant. De plus, les coûts peuvent augmenter rapidement avec l'émission successive d'obligations. Par exemple, le Ghana a émis sa cinquième euro-obligation post-PPTE/IADM en septembre 2016, pour un montant de 750 millions d'USD, à 9,25 % avec une maturité moyenne de seulement cinq ans, soit un écart de plus de 700 points de base par rapport au rendement du Trésor américain de l'époque sur dix ans. Au cours du même mois, la cote d'évaluation de la politique et des institutions nationales du Rwanda, qui était la plus élevée des pays FAD, a été abaissée par Standard & Poor's, de B + à B, cinq niveaux

au-dessous de la cote d'investissement, en raison d'un déficit croissant du compte courant alimenté par les importations visant à soutenir son développement sur le long terme.

4. À l'opposé, la concessionnalité dans un contexte d'après-PPTE/IADM n'a pas empêché les problèmes de soutenabilité de la dette de réapparaître. Ajoutons à cela que la faiblesse des fondations pour une croissance et un développement soutenus nécessitent des mesures de restauration urgentes.

Les pays FAD ont été répartis en deux groupes selon leur capacité à gérer les prêts modérément concessionnels au plan de la soutenabilité de la dette : les pays qui ont un potentiel élevé d'admissibilité aux prêts modérément concessionnels et les autres (tableau 2.1). Même si le premier groupe bénéficiera des prêts modérément concessionnels pour des raisons de coûts et d'échéances, il n'y a pas de présomption d'admissibilité automatique. Les pays se verront donner accès au cas par cas, sous réserve de critères stricts. Une structure

TABLEAU 2.1 Potentiel d'admissibilité des pays FAD aux prêts modérément concessionnels (PMC)

PAYS	Classification FAD*	SITUATION FRAGILE ?	POTENTIEL D'ADMISSIBILITÉ AUX PMC
Rwanda	FAD uniquement		Élevé
Sénégal	FAD uniquement		Élevé
Kenya	Mixte		Élevé
Tanzanie	FAD uniquement		Élevé
Éthiopie	FAD uniquement		Élevé
Cameroun	Mixte		Élevé
Ouganda	FAD uniquement		Élevé
Burkina Faso	FAD uniquement		Élevé
Ghana	Atypique		Élevé
Bénin	FAD uniquement		Élevé
Mauritanie	FAD uniquement		Élevé
Lesotho	Atypique		Élevé
Niger	FAD uniquement	Oui	Élevé
Côte d'Ivoire	Atypique		Élevé
Zambie	Mixte		Élevé
Mozambique	FAD uniquement		Élevé
Djibouti	Atypique	Oui	Élevé
Mali	FAD uniquement	Oui	Faible
Guinée	FAD uniquement		Faible
Malawi	FAD uniquement		Faible
Liberia	FAD uniquement	Oui	Faible
São Tomé et Príncipe	Atypique		Faible
Tchad	FAD uniquement	Oui	Faible
Burundi	FAD uniquement	Oui	Faible
Rép. dém. du Congo	FAD uniquement	Oui	Faible
Togo	FAD uniquement	Oui	Faible
Madagascar	FAD uniquement	Oui	Faible
Sierra Leone	FAD uniquement	Oui	Faible
Gambie	FAD uniquement	Oui	Faible
Guinée-Bissau	FAD uniquement	Oui	Faible
Zimbabwe	FAD uniquement	Oui	Faible
Soudan	FAD uniquement	Oui	Faible
République centrafricaine	FAD uniquement	Oui	Faible
Nigeria	Transition vers BAD		—
Comores	FAD uniquement	Oui	—
Érythrée	FAD uniquement	Oui	—
Soudan du Sud	FAD uniquement	Oui	—
Somalie	FAD uniquement	Oui	—

* Classification pour le FAD-14. Les pays de chaque groupe d'admissibilité sont listés par ordre décroissant de note EPIP.

à deux niveaux devra être élaborée. Les pays qui n'obtiennent pas d'accès aux prêts modérément concessionnels continueront de recevoir des fonds provenant du guichet FAD conformément aux règles en vigueur.

Le groupe des pays à *faible potentiel d'admissibilité*[10] compte 17 pays. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie ont émis des euro-obligations au cours des cinq dernières années. Le Bénin, le Burkina Faso, Djibouti, le Lesotho, la Mauritanie, le Niger et l'Ouganda n'ont jamais émis d'euro-obligation, mais empruntent à des conditions commerciales sur le marché intérieur ou à des conditions semi-concessionnelles auprès de la Chine.

Le Ghana, le Mozambique et la Zambie rencontrent des problèmes de soutenabilité de la dette. Ces trois pays ont des coûts d'emprunt marginaux qui dépassent largement les taux de prêts modérément concessionnels et à des échéances beaucoup plus courtes, et pourraient donc retirer un avantage considérable de prêts modérément concessionnels. Le taux d'intérêt sur la dette publique du Ghana a eu un impact négatif relativement faible sur la dynamique de dette publique. La dépréciation du cedi et la piètre gestion des finances publiques – un déficit budgétaire de 4 % du PIB pour 2016 a été découvert début 2017 – ont eu des répercussions beaucoup plus importantes. La dette publique du Ghana est passée à 74 % du PIB fin 2016, dépassant l'objectif de 70 % avec « des engagements importants de dépenses publiques qui ont contourné les systèmes de gestion des finances publiques ». Le Ghana devra corriger son déséquilibre budgétaire fondamental, ce qui nécessite la concrétisation « des nouvelles intentions de l'État de réduire les exonérations fiscales, d'améliorer la conformité avec les règles fiscales et d'examiner la vaste affectation des recettes »[11].

Pour la Zambie et le Ghana, l'accès aux prêts modérément concessionnels nécessitera le rétablissement d'un profil de dette viable par l'accroissement des excédents budgétaires primaires et la réduction du risque pays. Si l'on se fie à l'expérience des marchés émergents, il est peu probable que ces pays puissent sortir de leurs problèmes d'endettement. Le Ghana fait déjà partie d'un programme du FMI, tandis que la Zambie est en discussion pour l'un de ces programmes. Le Mozambique a manqué à ses engagements et cherche à restructurer sa dette, processus qui doit être mené à bien.

Le Cameroun, Djibouti, le Ghana et la Mauritanie sont classés comme présentant un risque de surendettement extérieur d'après l'analyse de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale. Pourtant, tous dépassent le seuil opérationnel de revenu national brut (RNB) par habitant, et les trois premiers sont riches en ressources naturelles, tandis que Djibouti bénéficie des rentes que lui rapporte son emplacement militaire stratégique. Il y a de bonnes raisons d'imposer des taux de prêts modérément concessionnels à ces pays, en guise d'incitation, en combinant ce mécanisme avec un dialogue renforcé sur les politiques pour diversifier l'économie et restaurer un profil de dette viable.

Les prêts modérément concessionnels sont susceptibles d'exacerber les problèmes de soutenabilité de la dette dans six pays sur les seize pays que compte le groupe à faible potentiel d'admissibilité : le Burundi, la République centrafricaine, le Libéria, Madagascar, le Mali et le Zimbabwe. Les raisons à cela sont la fragilité due à l'insécurité régionale, l'instabilité politique, la mauvaise gouvernance, les épidémies telles qu'Ébola, une faible capacité à utiliser la richesse des ressources naturelles pour promouvoir le développement ou une combinaison de plusieurs de ces facteurs. Les dix autres pays présentent des caractéristiques similaires, mais sont un peu mieux lotis. Il s'agit notamment du Tchad, de la République démocratique du Congo, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Malawi, de São Tomé e Príncipe, de la Sierra Leone, du Soudan et du Togo.

Pourtant, même les pays qui ont aujourd'hui un faible potentiel d'admissibilité pourront, au cours des 10 à 15 prochaines années, transformer leur situation avec les bonnes mesures d'incitation et suffisamment de volonté politique. La Guinée et le Togo, par exemple, ont une part élevée de dette en monnaie locale dans la dette publique totale, qui est généralement à court terme et à des conditions commerciales. Les deux pays ont en outre d'ambitieux programmes d'investissement public. Par exemple, la Guinée prévoit la construction d'un barrage hydroélectrique de 550 mégawatts à Souapati, pour un coût représentant environ 20 % du PIB. Les instruments en place ne permettent pas un tel financement. L'accès aux prêts modérément concessionnels à un certain point serait utile en raison d'échéances très longues, à supposer que le projet ait été correctement examiné. Un tel potentiel d'accès pourrait être une incitation puissante à la réforme.

Dialogue renforcé sur les politiques

Le dialogue renforcé sur les politiques visera à améliorer le leadership, la gouvernance et les institutions. Il devrait se concentrer sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, l'évolution vers une dette publique viable et l'assurance que la richesse en ressources naturelles de l'Afrique soit mise à profit, pour redynamiser les perspectives de croissance. Cela contribuera à la réussite de la concentration d'APD en début de cycle.

L'effort massif dont les pays africains ont besoin pour les infrastructures et les investissements en capital humain ne paiera que sur le long terme. Toutefois, il y aura un impact immédiat sur la dette publique et extérieure et sur les déficits du compte courant en

raison de la pénurie d'épargne nationale. L'endettement devra ensuite être ramené à des niveaux soutenables, ce qui repose sur la possibilité d'accentuer la croissance et de mobiliser davantage de ressources intérieures, tout en maintenant le risque pays à un faible niveau.

L'équipe du Laboratoire sur le FAD s'est rendue dans cinq pays – Côte d'Ivoire, Ghana, Mozambique, Rwanda et Ouganda – pour discuter des résultats antérieurs de soutenabilité de la dette avec les décideurs politiques des ministères des Finances, des banques centrales et des bureaux de gestion de la dette, ainsi qu'avec des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Trois idées se sont dégagées pour les politiques et les institutions.

Tout d'abord, les décideurs ont généralement convenu que les prêts modérément concessionnels ne seraient probablement pas source de grandes difficultés sur le plan de la soutenabilité de la dette. Les faiblesses des institutions budgétaires et financières, les défaillances de gouvernance et les effondrements des taux de change ont beaucoup plus de répercussions. Il a été dit à plusieurs reprises que la variable clé était la façon dont les ressources publiques sont utilisées – les fonds empruntés, mais aussi les recettes budgétaires, y compris celles provenant des richesses naturelles. Le taux d'intérêt sur les prêts provenant de sources officielles est secondaire. C'est le gaspillage des ressources publiques qui nuit le plus.

Deuxièmement, les pays accueilleraient favorablement les prêts modérément concessionnels s'ils étaient accompagnés d'une plus grande enveloppe de ressources capable de réduire la dépendance à l'emprunt sur le marché. Même les pays qui n'ont pas émis d'euro-obligations ont souvent emprunté à des conditions commerciales sur le marché intérieur ou à des conditions semi-concessionnelles pour des investissements publics, y compris des prêts émanant de la Chine. Cela étant, la capacité d'absorption devrait augmenter pour assurer une sélection et une exécution propices des investissements publics ainsi que le respect des garanties environnementales et sociales[12].

Troisièmement, des inquiétudes ont été exprimées quant à savoir si la richesse en ressources naturelles profiterait au développement ou serait gaspillée. Les prêts modérément concessionnels pourraient inciter à une meilleure gouvernance, en envoyant le signal que l'ère de l'argent facile est révolue. Un dialogue renforcé et authentique sur les politiques aux niveaux les plus élevés sera essentiel pour se diversifier vers d'autres secteurs que les produits de base et pour lever la malédiction des ressources naturelles[13]. Le laxisme budgétaire du Ghana s'explique en partie par l'attente que les revenus provenant de nouveaux gisements renfloueraient les caisses de l'État. La dette cachée du Mozambique, qui a été révélée l'année dernière, est probablement liée à sa richesse en gaz naturel ; et l'emprunt massif d'euro-obligations en Zambie était lié à la flambée des prix du cuivre. De son côté, le Nigeria répète ses propres erreurs de politiques de taux de change coûteuses du milieu des années 1980. Le moment est propice pour combattre – ou anticiper, dans le cas de nouvelles découvertes – la malédiction des ressources naturelles compte tenu de perspectives indifférentes pour le prix des hydrocarbures, des minéraux et des métaux sur le moyen terme. Par exemple, il serait opportun de préparer un plan transparent pour l'utilisation des revenus pétroliers annuels de 1,5 à 2,0 milliards d'EUR en Ouganda avant le début prévu de génération de revenus en 2020.

Le Panel propose trois principes pour guider le dialogue renforcé sur les politiques, pour lequel la restauration de la soutenabilité de la dette, la relance de la croissance et la gestion prudente des ressources naturelles constituent des priorités évidentes.

Tout d'abord, le dialogue renforcé sur les politiques doit se concentrer explicitement sur les exigences pour faire en sorte que la concentration d'APD en début de cycle soit une réussite, en s'appuyant sur les appréciations de l'évaluation des politiques et institutions nationales et sur les orientations du cadre de soutenabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI. Le dialogue renforcé sur les politiques doit privilégier la soutenabilité de la dette et créer des bases solides pour la croissance et le développement à long terme.

Deuxièmement, le Groupe de la Banque africaine de développement peut s'appuyer sur sa notoriété en Afrique pour souligner l'importance de la gouvernance économique, du leadership et des institutions de gestion des finances publiques, en mettant doublement l'accent sur les dépenses publiques et la mobilisation accrue des revenus intérieurs. Le dialogue renforcé sur les politiques doit être intégré à la stratégie de décentralisation du Groupe de la Banque et à son expertise en matière d'infrastructures régionales et d'autres aspects de l'intégration régionale.

Troisièmement, le programme de dialogue renforcé sur les politiques exigera que le Groupe de la Banque collabore activement avec les institutions actives en Afrique, notamment la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, les partenaires de développement, y compris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, et le secteur privé.

L'établissement d'une norme élevée pour l'accès aux prêts modérément concessionnels – par exemple, la nécessité de respecter les critères de gestion des finances publiques spécifiés et de faire preuve d'une capacité d'absorption – incitera fortement les pays à participer au dialogue renforcé sur les politiques. Une partie des fonds concentrés en début de cycle peut être utilisée pour les projets d'infrastructure régionaux, et

le reste, réservé aux pays FAD admissibles à des prêts modérément concessionnels.

Le Panel souligne en outre l'importance cruciale de maintenir les niveaux existants de financement concessionnel de toutes les sources vers des pays fragiles ayant un faible potentiel d'admissibilité aux prêts modérément concessionnels. Pour la BAD, cela peut être réalisé grâce à une structure à deux niveaux. Le guichet FAD actuel distribuera les fonds conformément au système d'allocation basée sur la performance, ainsi que d'autres dispositifs, tels que la facilité d'appui à la transition. Un nouveau guichet sera créé pour la concentration d'APD en début de cycle pour les pays admissibles à des prêts modérément concessionnels. La disponibilité des fonds provenant du nouveau guichet pour ces pays offrira également la possibilité, lors d'une reconstitution ultérieure du FAD, de rajuster la manière dont les ressources limitées sont distribuées à tous les pays FAD. Le renforcement des capacités et d'autres services d'assistance technique pour les pays FAD considérés comme non admissibles aux prêts modérément concessionnels devraient être poursuivis simultanément, dans le cadre de l'action de Banque du savoir du Groupe de la BAD, pour préparer ces pays à un accès futur aux prêts modérément concessionnels. Ces idées sont décrites plus en détail aux chapitres 4 et 5.

Le Panel recommande que le FAD conserve sa structure actuelle, la direction de la BAD devant attirer l'attention sur le gain beaucoup plus important pour les pays admissibles au FAD, découlant de la conception et la mise en œuvre du Big Bond au titre de guichet distinct.

3

UN FINANCEMENT CONCESSIONNEL ACCRU DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La BAD, qui œuvre pour le développement de l'Afrique, est une institution digne de confiance depuis une cinquantaine d'années. Son appui financier aux pays africains a été relativement modeste et son guichet de financement concessionnel – le Fonds africain de développement – doit faire face à des demandes croissantes alors même que les donateurs traditionnels n'augmenteront pas leur financement. Les innovations de la Banque asiatique de développement et de l'Association internationale de développement peuvent servir de modèle pour mieux exploiter les ressources FAD existantes, mais il est peu probable que cette approche augmente immédiatement ou de manière significative la capacité de financement du FAD.

Structure de gouvernance du Groupe de la Banque africaine de développement

La capacité à accroître le financement du FAD est déterminée par ses statuts, qui sont distincts de ceux de la BAD. Ils prescrivent son mode de gouvernance et définissent les sources de financement admissibles. Les pays africains ont créé la BAD il y a plus d'une cinquantaine d'années pour en faire leur banque de développement régionale. L'actionnariat de la BAD était alors entièrement entre les mains des pays membres régionaux. Peu de temps après avoir débuté ses opérations en 1964, deux contraintes majeures sont apparues pour la BAD : d'une part, la quantité limitée de ressources, d'autre part, les projets non viables pour un financement non concessionnel[14]. Cette situation a déclenché des négociations sur un guichet concessionnel en 1966. Les droits de vote ont été répartis à 50/50 entre les donateurs et la BAD. Aucun droit de vote n'a été accordé directement aux pays membres régionaux.

Des fonds de financement concessionnels ont été créés également dans d'autres banques multilatérales de développement, à savoir : le Fonds des opérations spéciales à la Banque interaméricaine de développement (créé en 1959), l'IDA à la Banque mondiale (en 1960) et le Fonds de développement asiatique à la Banque asiatique de développement (en 1974). Malgré une motivation similaire pour l'établissement de guichets de financement concessionnels, les chartes constitutives contenaient des différences de taille. Le FAD a été créé en 1972 comme entité juridique distincte, et diffère en cela du Fonds des opérations spéciales et du FAsD, qui ont été établis sous forme de fonds administrés par leurs institutions hôtes. Le FAD diffère également de l'IDA, créée également comme entité juridique distincte, mais avec la participation des pays bénéficiaires à l'actionnariat et aucune participation de la Banque mondiale elle-même.

Au cours des 50 dernières années, l'actionnariat de la BAD a considérablement changé. Il comprend désormais 27 pays membres non régionaux. En revanche, le FAD n'a changé que légèrement : 1 % de droits de vote pour les PMR a été introduit en 2002, mais un seul pays africain (l'Angola) a adhéré comme États participant à ce jour. L'Égypte, la Libye et l'Afrique du Sud ont apporté des contributions financières au Fonds sans devenir États participants. Un autre PMR, le Nigeria, a choisi de

ne pas participer au FAD et a créé son propre fonds fiduciaire en 1974. Alors que la part de droits de vote des donateurs est restée inchangée à 50 %, de nouveaux donateurs non régionaux n'ont participé que modestement au FAD. Un certain nombre de ces pays (Chine, Inde et Corée du Sud) ont plutôt déployé la majeure partie de leur contribution au Groupe de la Banque sous forme de fonds fiduciaires bilatéraux.

Les efforts des 15 dernières années visant à réformer la structure de gouvernance du FAD n'ont entraîné que des changements modestes. Pour comprendre la lenteur des progrès, le Laboratoire sur le FAD a interviewé les décideurs politiques africains et d'autres parties prenantes. Les personnes interrogées ont attribué la lenteur des réformes à la conception de propositions de « solutions techniques » pour le FAD, plutôt que d'aborder la gouvernance de manière holistique pour le Groupe de la Banque. Elles ont noté que le problème fondamental de la gouvernance du FAD est qu'elle est guidée principalement par les donateurs. Les répondants ont souligné la nécessité d'un partenariat solide avec les PMR qui tiennent à participer au processus de reconstitution, compte tenu de la perception positive qu'ils ont de la Banque africaine de développement comme étant « leur » Banque.

Le rayonnement de la BAD

Il ressort d'un récent rapport d'évaluation de clients que le Groupe de la Banque africaine de développement est « un partenaire privilégié » pour 84 % des parties prenantes régionales parmi les organismes bilatéraux et multilatéraux qui financent le développement de l'Afrique[15]. La confiance dans la Banque a considérablement augmenté depuis le milieu des années 1990. Ses principales forces ont été évaluées comme suit : la réactivité dans l'appui à des domaines clés des stratégies nationales de développement ; les politiques portant sur la fragilité, la crise financière et les changements climatiques ; le pouvoir de mobilisation et la défense des intérêts de l'Afrique sur la scène mondiale ; le leadership et le personnel africains ; et la décentralisation. Les principales faiblesses qui se sont dégagées sont : des prêts limités ; des conditions excessives ; une participation insuffisante à la formulation des politiques, aux conseils et à l'échange de savoir ; des procédures lourdes ; et des structures de gouvernance vues par les clients comme étant dominées par des influences non régionales.

Le Groupe de la Banque a démontré sa résilience et sa capacité à affronter et surmonter de sérieux obstacles. Au milieu des années 1990, il a perdu la confiance de ses créanciers ainsi que sa cote de crédit AAA. Grâce à un effort soutenu déployé sur huit ans, la confiance a été restaurée et la cote AAA, récupérée. À la suite de la crise financière mondiale, le Groupe de la Banque a reçu la plus forte augmentation proportionnelle de capital, sa base de capital ayant triplé pour atteindre près de 100 milliards d'USD. Le Groupe n'était pas immunisé pour autant contre la fragilité sur le continent. Son siège a été relocalisé d'Abidjan à Tunis pendant une décennie en raison d'un conflit civil ; puis le personnel a ressenti les effets du printemps arabe en Tunisie dans sa ville d'accueil temporaire, avant de retourner avec succès à Abidjan, en 2015. Dans le cadre d'un nouveau leadership, le Groupe de la Banque a lancé un programme de réforme global pour décentraliser et améliorer son modèle de prestation de services.

Le Panel croit donc fermement que le Groupe de la Banque devrait jouer un rôle déterminant pour redynamiser les financements concessionnels en Afrique. De plus, la confiance de ses pays membres régionaux le place dans une position unique pour influencer le processus (encadré 3.1).

ENCADRÉ 3.1 Rayonnement du Groupe de la Banque

Quel rôle pour le Groupe de la Banque ?

- Conduire l'intégration économique du continent en finançant les infrastructures régionales et les biens publics régionaux.
- Fournir une perspective africaine, produire du savoir et appuyer les stratégies guidées par les Africains.
- Servir de porte-parole pour le développement du continent, en Afrique et sur la scène internationale.
- Tirer parti de ses connaissances et de ses ressources grâce à des partenariats.

Pourquoi le Groupe de la Banque est-il l'institution la mieux placée pour assumer ces rôles ?

- Atouts : la priorité donnée à l'Afrique, un président africain élu, une forte présence, l'adhésion de tout le continent, la compréhension des langues et cultures du continent.
- Un partenaire privilégié capable de traiter des questions sensibles au plan politique avec les gouvernements africains et d'autres parties prenantes.
- Un rôle déterminant dans un large éventail d'initiatives continentales et un pouvoir mobilisateur assortis d'une perspective africaine sur les questions politiques. Le Comité des dix ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales, créé au moment de la crise financière mondiale de 2008–2009 avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et la Commission de l'Union africaine, est un exemple de la manière dont la BAD peut mobiliser un dialogue politique influent sur la politique régionale.

Le Groupe de la Banque et le financement concessionnel en Afrique

Le Groupe de la Banque propose des financements de développement aux pays africains par le biais de deux guichets[16]. La BAD fournit des financements non concessionnels à 16 pays, tandis que le FAD fournit des financements concessionnels à 38 pays[17]. Le FAD est financé principalement par les dons de pays donateurs lors de reconstitutions périodiques. Les fonds sont versés à des pays admissibles au FAD, sous forme de dons et de prêts hautement concessionnels (encadré 3.2)[18]. Les remboursements de prêts et les transferts de la BAD constituent des sources de financement supplémentaires.

Au cours de la dernière décennie (2005–2014), le financement de la BAD et du FAD représentait environ 7 % du financement officiel en Afrique, tandis que la composante FAD représentait environ 4 % du financement concessionnel (21,3 milliards d'USD). Le financement FAD est faible, avec moins de 0,1 % du PIB des pays FAD, alors qu'il cible des domaines clés tels que l'infrastructure économique, l'intégration régionale et la gouvernance (encadré 3.3).

Au cours de la dernière décennie, le financement concessionnel de la BAD ne représentait que 11 % environ de l'aide multilatérale et un tiers de la taille du financement fourni par chacune des deux plus grandes institutions multilatérales opérant en Afrique (IDA et institutions de l'UE). En dépit de l'introduction de prêts concessionnels des donateurs dans la reconstitution la plus récente, la taille totale de reconstitution a progressivement diminué, passant d'un sommet de 9,5 milliards d'USD pour le FAD-12 (2011–2013) à 7,5 milliards

ENCADRÉ 3.2 Classification et conditions de prêt des pays FAD

Le revenu par habitant et la solvabilité sont utilisés pour démarquer les pays ayant accès au FAD, guichet de financement concessionnel du Groupe de la Banque. En outre, la soutenabilité de la dette sert à déterminer si les pays reçoivent des subventions, des prêts hautement concessionnels ou une combinaison des deux.

- Les pays admissibles uniquement à des financements du FAD ne sont pas considérés comme solvables et leur RNB par habitant était inférieur à 1 201 USD par an en 2015. Les prêts sont remboursables sur 40 ans et les coûts comprennent des frais d'engagement de 0,50 % et des frais de service annuels de 0,75 %. Le délai de grâce des prêts varie (5 ou 10 ans) selon que les pays ont un RNB moyen par habitant supérieur ou inférieur à la moyenne.
- Les pays admissibles à des financements mixtes et les pays en déficit de financement ont un RNB par habitant supérieur à 1 215 USD par an (2015) et reçoivent des fonds FAD. Les prêts FAD hautement concessionnels sont assortis d'un délai de remboursement sur 30 ans et d'un délai de grâce de 5 ans, et les coûts incluent des frais d'engagement de 0,50 %, un taux d'intérêt de 1 % et des frais de service de 0,75 %. Les pays à financement mixte sont réputés solvables et reçoivent des ressources BAD en plus des ressources FAD, alors que les pays déficitaires ne sont pas considérés comme solvables et n'ont donc pas accès aux ressources BAD.
- Les pays BAD, jugés solvables pour un financement non concessionnel et dont le revenu dépasse le seuil opérationnel, n'ont accès qu'aux ressources BAD. Au fil du temps, les pays FAD sortent de financements mixtes pour passer dans la catégorie des pays admissibles aux fonds de la BAD.

ENCADRÉ 3.3 Composition du financement FAD (2005–2014)

Le financement FAD de la dernière décennie était réparti comme suit :

- 67 % pour les pays uniquement FAD (21 % pour 17 États fragiles et 46 % vers 12 autres pays). Cette part est supérieure à celle de toutes les financements concessionnels qui sont allés aux pays FAD (55 %), confirmant la priorité donnée aux pays les plus pauvres ;
- 13 % aux programmes régionaux, ce qui dépasse les 9 % de tous les financements concessionnels prévus à cet effet en Afrique ;
- un accent sectoriel sur l'infrastructure économique au niveau national et régional (46 % du financement), plus de 20 % de plus que les donateurs bilatéraux et autres donateurs multilatéraux ;
- 16 % pour les secteurs sociaux (contre 45 % et 41 % en moyenne respectivement pour les donateurs bilatéraux et autres donateurs multilatéraux).

d'USD pour le FAD-13 (2014–2016) et à moins de 6 milliards d'USD pour le FAD-14 (2017–2019). Cette diminution coïncide avec une augmentation simultanée de la taille des ressources de l'IDA pour l'Afrique, qui s'élève à 45 milliards d'USD pour l'IDA-18[19]. Au vu de ce déséquilibre croissant, il faut tenir compte de l'accroissement du volume de flux concessionnels acheminés par le Groupe de la Banque. Une solution identifiée dans un récent rapport consiste à rééquilibrer les fonds futurs dans le système de BMD[20]. D'autres solutions mettent l'accent sur l'accroissement de la taille du FAD par l'effet de levier des ressources financières existantes et l'optimisation du bilan.

Options pour améliorer le financement

Deux approches visant à mobiliser des ressources supplémentaires ont été utilisées récemment par d'autres BMD : d'une part, la fusion entre le Fonds asiatique de développement (FAsD) et les ressources ordinaires en capital de la Banque asiatique de développement (BAsD) ; d'autre part, l'emprunt sur le marché, tel que prévu par l'IDA. Le Laboratoire sur le FAD a examiné l'applicabilité de ces approches au Groupe de la Banque. Sur la base de cette évaluation, le Panel conclut qu'au mieux une augmentation modeste peut être assurée dans la taille du FAD, mais que certains obstacles doivent être surmontés, y compris en matière de gouvernance, et qu'il faut tenir dûment compte des risques à la baisse potentiels pour le bilan du Groupe de la Banque.

Perspectives d'une fusion du FAD et de la BAD

Les points saillants de la fusion FAsD-BAsD sont décrits à l'encadré 3.4. Ils sont semblables à ceux de la Banque interaméricaine de développement, qui a également fusionné son guichet concessionnel et son guichet non concessionnel.

Globalement, une fusion FAD-BAD nécessite des conditions préalables susceptibles de prendre du temps[21].

- Étant donné que le FAD et la BAD sont des entités juridiques distinctes, une fusion nécessiterait un réalignement des participations et des droits de vote dans l'entité combinée. Vu l'absence de réussite de la réforme de gouvernance dans le seul FAD (partie précédente), toute fusion prendrait probablement beaucoup de temps.
- La demande de ressources concessionnelles du FAD restera forte dans un avenir prévisible. La trajectoire de sortie pour le FAD est beaucoup plus lente, 27 des 38 pays FAD ayant accès uniquement au FAD à l'heure actuelle.
- En principe, une fusion du FAD et de la BAD devrait produire des synergies et élargir la capacité de

ENCADRÉ 3.4 Fusion FAsD-BAsD

La fusion, qui a pris effet en janvier 2017, était conçue pour répondre à l'évolution de la demande et à l'inadéquation de l'offre de financement.

Évolution de la demande. On estime que 5 à 12 pays (sur les 29 bénéficiaires du FAsD) sortiront du guichet au cours de la prochaine décennie, réduisant ainsi la demande d'aide concessionnelle et augmentant la demande de ressources ordinaires en capital.

Inadéquation du financement. Avec un ratio d'endettement de 26,9 % (proche du seuil au-delà duquel la notation de crédit aurait été affectée), les volumes de prêt versés aux pays de la BAsD étaient proches de leur maximum. D'un autre côté, le guichet du FAsD affichait un volume considérable de capitaux propres sans emprunt, avec un ratio d'endettement de 112,5 %.

En ajoutant les 34,6 milliards d'USD de fonds propres du FAsD aux 18,3 milliards d'USD de fonds propres de la BAsD, la fusion a généré une capacité globale de dons et de subventions jusqu'à 40 %, de 3 milliards d'USD par an pour le FAsD (dons et prêts concessionnels) et 10 milliards d'USD pour les ROC (prêts, garanties, investissements en capital) à un total combiné de 15 à 18 milliards d'USD. La note AAA de la BAD a été conservée à la suite de l'augmentation des capitaux propres combinée à un taux d'emprunt ciblé nettement plus élevé de 37 à 40 %, afin de compenser le risque accru du portefeuille combiné.

Trois points se dégagent. Tout d'abord, la fusion n'a pas exigé de changement de gouvernance, car le FAsD est un guichet de la BAsD et non une entité juridique distincte. Les capitaux du FAsD pourraient donc être transférés vers les réserves ordinaires sans affecter le capital d'apport des actionnaires, base des droits de vote. Deuxièmement, la solvabilité des emprunteurs du FAsD s'est considérablement améliorée au fil des ans, ce qui a permis de faire de l'emprunt sur le portefeuille de prêts une option envisageable. Troisièmement, la préparation et l'examen minutieux se sont inscrits dans un long processus, près de deux ans s'étant écoulés entre la proposition et la mise en œuvre, ce qui a permis de mener de vastes consultations avec toutes les parties prenantes.

financement compte tenu du potentiel d'emprunt par rapport au bilan du FAD. Mais l'ampleur de cet effet de levier affectera également la note de crédit de l'entité fusionnée. En conséquence, le Panel recommande à la direction du Groupe de la Banque d'évaluer soigneusement l'impact probable de la fusion proposée sur la cote AAA de l'Institution.

Option d'emprunt sur le marché de l'Association internationale de développement

L'encadré 3.5 présente les points saillants de l'option d'emprunt sur le marché de l'IDA.

Compte tenu de l'expérience de l'IDA, il n'est pas à exclure que les grands facteurs suivants affectent la cote de solvabilité du FAD :

- la qualité inférieure des emprunteurs du FAD et les perspectives de sortie plus limitées (déjà identifiées dans l'option de fusion) seraient également applicables aux emprunts sur le marché ;
- en particulier au cours des prochaines années, la situation de liquidité du FAD sera entravée par plusieurs facteurs qui réduisent ses ressources générées en interne – élément souligné lors de la récente reconstitution du FAD-14. Ces facteurs comprennent : une plus grande dépendance à l'égard des bénéfices du portefeuille d'investissement à une période de faible taux de rendement dans les économies avancées, des transferts inférieurs du guichet non concessionnel de la BAD, des prêts FAD proposés à des échéances plus longues et des taux d'intérêt plus bas, et des problèmes hérités du passé tels que les abandons de créances dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale comme part plus importante du portefeuille de prêts du FAD ;
- la force du soutien des membres. Le FAD peut être perçu comme étant moins solide que l'IDA à ce sujet, car l'IDA est une institution mondiale beaucoup plus vaste dotée d'une base plus diversifiée de membres non emprunteurs. L'IDA est également considérée comme l'une des institutions de prêt concessionnels les plus efficientes.

Ces facteurs suggèrent la prudence dans la poursuite de l'option d'emprunt sur le marché pour le FAD, en particulier si une cote AAA n'est pas assurée. Cependant, les emprunts sur le marché, même avec une cote AAA, nécessiteraient des emprunts modérément concessionnels pour maintenir la viabilité financière du FAD, ce qui causerait des difficultés pour les pays FAD incapables de respecter ces conditions (comme indiqué au chapitre 2). Le Panel estime que le FAD est précieux sous sa forme actuelle comme source stable de financement, en particulier pour les États fragiles. Il devrait par conséquent continuer de fournir des dons et des prêts hautement concessionnels à tous les pays admissibles conformément aux règles négociées lors de la reconstitution récente du FAD-14.

Pour conclure, l'extension du FAD en imitant les options de fusion et d'emprunt sur le marché a peu de chances de générer de gros avantages tant que les conditions préalables de gouvernance et d'amélioration de la solvabilité des pays FAD ne seront pas respectées. Le Panel recommande que le FAD conserve sa structure actuelle, la direction de la BAD devant attirer l'attention sur le gain beaucoup plus important pour les pays admissibles au FAD, découlant de la conception et la mise en œuvre du Big Bond au titre de guichet distinct, comme indiqué dans le chapitre suivant.

ENCADRÉ 3.5 Emprunt sur le marché de l'Association internationale de développement

L'IDA a obtenu sa première cote de crédit AAA auprès de deux agences de notation en septembre 2016, ce qui lui permettra de générer trois dollars d'engagements de financement pour chaque dollar provenant de contributions des partenaires, soit une hausse par rapport au ratio 2/1 de l'IDA 17.

Les facteurs clés qui sous-tendent la notation de crédit AAA sont une évaluation très favorable de l'adéquation du capital basée sur la qualité modérée des emprunteur, une forte couverture d'actif de risque et un faible effet de levier, une évaluation très élevée de la liquidité, un soutien modéré des membres étant donné la forte solvabilité de ses actionnaires et un long historique de reconstitutions réussies, malgré le manque de soutien contractuel sous forme de capital exigible. Le principal risque était de ne pas obtenir de cote AAA, qui aurait relégué l'IDA au second plan par rapport aux autres banques multilatérales de développement, avec des coûts d'emprunt simultanément plus élevés.

L'IDA a privilégié un emprunt de marché par rapport à l'option de fusion, même si cette dernière aurait impliqué des coûts d'emprunt plus faibles (estimés à 30–35 points de base), car une fusion aurait été plus compliquée et aurait pris du temps. Les coûts de transaction plus élevés proviendront du fait que l'IDA est un nouvel émetteur, qui n'a qu'un historique limité d'émission et aucun historique de relations avec les investisseurs.

Le succès du Big Bond devrait se mesurer au final par la manière transformatrice dont il propulse l'Afrique vers l'autosuffisance et la croissance autofinancée. Les donateurs signaleront leur engagement à maintenir l'élan de la croissance de l'Afrique en mettant l'accent sur l'infrastructure et le capital humain, tout en réduisant leur propre charge budgétaire.

4

LE BIG BOND

Il est urgent d'accroître l'investissement et les dépenses connexes en matière de développement en Afrique. La prise de mesures immédiates pour l'émission d'un Big Bond de 100 milliards d'USD contribuerait de manière significative à la réduction de la pauvreté dans les pays FAD. Le signal envoyé par le Big Bond est tout aussi important, à savoir que l'Afrique est ouverte aux entreprises, que les donateurs reconnaissent la nécessité d'un effort massif pour le développement des infrastructures et du capital humain en Afrique alors même que la charge budgétaire des donateurs est plus faible, et que les dirigeants africains doivent assumer la responsabilité première de l'avenir du continent.

La mise en œuvre du Big Bond nécessitera la création d'une nouvelle facilité de financement au sein du Groupe de la Banque, dont les grands principes de conception et de fonctionnement sont décrits dans le présent document. L'annexe 4 contient une série de questions-réponses sur le Big Bond, portant sur la motivation sous-jacente et les raisons pour lesquelles il est particulièrement opportun de s'y consacrer maintenant.

Principes clés de conception

La facilité aiderait certains pays africains en leur proposant des prêts modérément concessionnels pour des projets nationaux et régionaux susceptibles d'accélérer les perspectives de croissance, mais pour lesquels le financement commercial ne serait pas approprié au regard des coûts et de l'échéance. Elle serait conçue selon l'idée d'une « architecture ouverte » qui attirerait de nouveaux donateurs et s'appuierait sur la capacité de mise en œuvre d'un grand nombre d'institutions publiques et privées intervenant en Afrique.

- La sélectivité serait un principe clé : chaque projet serait évalué sur le mérite individuel et les fondamentaux macroéconomiques du pays seraient soutenus par un dialogue renforcé sur les politiques. Les pays africains ne retireraient donc pas tous un bénéfice direct des projets nationaux.
- Un financement serait fourni aux gouvernements nationaux et aux institutions régionales publiques, privées ou publiques-privées capables d'emprunter des fonds.
- Les pays emprunteurs, les institutions ou les véhicules de projets devraient démontrer leur capacité à rembourser les prêts modérément concessionnels. Beaucoup d'institutions existantes d'Afrique ayant des antécédents crédibles sont susceptibles d'être mises à contribution comme institutions d'exécution.

Donateurs cibles

Les engagements initiaux recherchés auprès des donateurs viseraient à soutenir un objectif de financement de 100 milliards d'USD. La facilité d'émission du Big Bond devrait être conçue pour accepter les engagements et les garanties des pays donateurs et d'entités à but non

lucratif telles que les fondations et les investisseurs à impact social[22].

Pour les donateurs existants, ce serait l'occasion de concentrer l'APD en début de cycle en Afrique tout en réduisant simultanément leur charge budgétaire. Pour les donateurs potentiels qui envisagent de prêter leur concours au Groupe de la Banque (notamment l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la Russie et Singapour), cette structure de financement encouragerait la participation à une facilité multilatérale commune plutôt que le déploiement de nouveaux fonds fiduciaires bilatéraux ou l'investissement dans le renforcement des capacités dans les programmes d'aide bilatérale en Afrique. Pour les donateurs existants dotés de fonds fiduciaires (Chine, Inde et Japon), la facilité pourrait servir de plateforme collaborative et offrir l'opportunité d'apporter d'autres contributions.

Investisseurs cibles

Les investisseurs cibles du Big Bond seraient les institutions financières à la recherche de rendements stables à long terme, telles que les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les fonds souverains. L'objectif serait de constituer un noyau dur d'investisseurs institutionnels qui commenceraient à investir l'épargne africaine. Mais compte tenu de la petite réserve d'épargne à long terme en Afrique, l'émission initiale viserait également des institutions similaires dans les pays membres de l'OCDE et les pays émergents.

Utilisation des fonds

Les prêts modérément concessionnels devant être remboursés, les projets financés devraient générer des revenus. On s'attend donc à ce qu'une part significative des 100 milliards d'USD soit consacrée aux infrastructures.

Les dépenses d'infrastructures en Afrique ont augmenté au cours de la dernière décennie mais restent bien inférieures aux besoins. Le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) – partenariat lancé par le G8 en 2005 et hébergé par la BAD – note que les engagements pour les infrastructures ont atteint 83,4 milliards d'USD en 2015 ou 3 % du PIB africain. Parmi ces engagements, 33 % provenaient d'allocations budgétaires nationales, 57 % de créanciers bilatéraux et multilatéraux et 9 % du secteur privé[23]. Au plan sectoriel, 42 % étaient engagés pour les transports et 42 % pour l'énergie, 10 % pour l'eau, 3 % pour les TIC et 3 % pour les projets multisectoriels et autres. En dépit de niveaux croissants de financement des infrastructures, il existe encore un important arriéré de projets prioritaires non financés. Il serait par conséquent logique de mettre davantage l'accent sur le financement des projets d'infrastructure prioritaires. Les déficits de financement sont particulièrement marqués dans deux domaines.

Tout d'abord, l'infrastructure régionale est sous-financée. L'infrastructure régionale prioritaire a déjà été identifiée dans le cadre d'un long processus de priorisation du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), partenariat hébergé par le Groupe de la Banque[24]. Les besoins d'investissement dans les infrastructures continentales pour l'énergie, les transports, les eaux transfrontalières et les TIC sont estimés à 360 milliards USD jusqu'en 2040, dont 51 projets coûtant 67,9 milliards d'USD considérés comme faisant partie du Plan d'action prioritaire (PAP) jusqu'en 2020. Seize mégaprojets ayant le potentiel de transformer le continent ont été identifiés pour un avancement rapide, et cinq devraient être achevés au cours des prochaines années (encadré 4.1). Bien qu'un financement ait été mis à disposition pour les projets régionaux (en 2015, 3,4 milliards d'USD ont été engagés, dont 1,2 milliard d'USD pour les projets du Plan d'action prioritaire du PIDA), un financement supplémentaire considérable est requis.

Deuxièmement, la préparation de projets d'infrastructure est coûteuse, longue, complexe et risquée en Afrique, et la disponibilité de projets bancables reste une préoccupation. L'une des principales contraintes est que le financement disponible soit insuffisant pour la préparation de projets de qualité[25]. Bien que les coûts de conception des projets représentent une proportion modeste du coût total (5 %), leur taille absolue peut être importante pour les grands projets. Alors que 0,2 milliard d'USD en fonds de préparation de projets étaient disponibles en 2013, le Groupe de la Banque a estimé que les besoins de la préparation de projets étaient d'environ 3,1 milliards d'USD pour les projets du PAP du PIDA, soit un déficit de financement de 2,9 milliards d'USD en 2013.

L'infrastructure financée par le Big Bond devrait tenir compte des bonnes pratiques internationales en vigueur et respecter des mesures de sauvegarde rigoureuses en matière environnementale et sociale. Cette orientation suit la priorité croissante donnée à l'infrastructure résiliente au climat en Afrique. De plus en plus fréquemment, le principe de qualité de l'infrastructure intègre des éléments d'efficience économique, d'inclusion sociale, de sécurité et de résilience, de durabilité environnementale, ainsi que de commodité et de confort, considérés comme essentiels pour le développement durable.

Dans la mesure où la facilité du Big Bond accordera une attention au cas par cas aux projets pour lesquels des prêts modérément concessionnels sont proposés, il pourrait aussi envisager le financement d'activités non liées aux infrastructures. Deux de ces activités sont mises en lumière en raison de leur importance potentielle. Tout d'abord, il importe d'accroître les capacités institutionnelles de dialogue renforcé sur les politiques ;

ENCADRÉ 4.1 Projets du Plan d'action prioritaire du PIDA

Le PIDA a identifié 51 projets d'infrastructures transfrontalières comprenant plus de 400 sous-projets pouvant être mis en œuvre dans quatre grands secteurs, que sont l'énergie, les transports, la gestion des eaux transfrontalières et les TIC. Le coût total estimé de la mise en œuvre des projets est de 360 milliards d'USD jusqu'en 2040. Le tableau ci-dessous indique les projets prioritaires jusqu'en 2020.

SECTEUR	NOMBRE DE PROJETS	COÛT EN MILLIARDS D'USD
Transports	25	25.4
Énergie	15	40.3
Eaux transfront.	9	1.7
TIC	3	0.5
Total	51	67.9

Au cours du Sommet de Dakar de 2014 sur le financement des infrastructures, 16 mégaprojets susceptibles de transformer le continent ont été identifiés pour un avancement rapide (voir la liste au tableau 5.1 de l'annexe). Cinq de ces projets seront achevés au cours des prochaines années : le corridor Abidjan-Lagos, la liaison ferroviaire Dakar-Bamako, deux barrages hydroélectriques – Sambangalou en Guinée et Ruzizi III au Rwanda, et la route de Serenje à Nakonde en Zambie.

SECTEUR	NOMBRE DE PROJETS	COÛT EN MILLIARDS D'USD
Continent	7	3.0
Afrique du Nord	2	1.3
Afrique de l'Ouest	16	6.2
Afrique centrale	9	12.6
Afrique australe	6	12.6
Afrique de l'Est	11	23.3
Total	51	67.9

Source: PIDA (2016a).

cela pourrait inclure des investissements dans l'amélioration des systèmes de gestion budgétaire et des finances publiques. Ensuite, des investissements dans le capital humain sont nécessaires pour mieux préparer la main-d'œuvre africaine à participer aux opportunités d'emploi. Dans la mesure où ces projets ne généreraient pas directement des revenus, il faudrait envisager d'autres sources pour financer les remboursements de prêts modérément concessionnels.

Agences d'exécution

Le Groupe de la Banque devrait coordonner l'émission du Big Bond et assumer la responsabilité première d'affecter les fonds conformément aux critères de sélection nouvellement établis. L'exécution du projet devrait faire intervenir la BAD (parmi les plus importants créanciers de projets régionaux en Afrique, Figure 5.1) ainsi que les nombreuses institutions présentes en Afrique, dont certaines ont été créées avec son soutien, à l'image d'Africa50. Pour accélérer la mise en œuvre du projet, il conviendrait de sous-traiter au secteur privé ou aux partenariats public-privé.

Effets

Les résultats du Big Bond en matière de développement se feraient sentir dans les résultats des projets financés. L'expérience récente des projets africains montre que l'amélioration des infrastructures est bonne pour la croissance, le développement humain et le développement du secteur privé.

L'infrastructure durable, inclusive et de haute qualité revêt une grande importance transversale pour accroître la croissance économique, atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et répondre aux ambitions de l'Accord de Paris (COP21 2015). Dans toute l'Afrique, l'infrastructure a contribué à près de 1 % par an à la croissance économique par habitant de 1990 à 2005, alors que la dégradation de l'infrastructure d'électricité au cours de la même période a ralenti la croissance par habitant[26]. Selon d'autres simulations, il est possible de gagner 2,2 % de croissance par habitant dans la région en se hissant au niveau de l'Île Maurice, chef de file régional dans le domaine des infrastructures[27].

L'amélioration des infrastructures peut avoir d'importantes retombées sur le développement humain du continent, notamment :

- l'accès accru à des services d'eau et d'assainissement améliorés fait gagner du temps, surtout aux femmes, et ralentit la propagation de maladies d'origine hydriques telles que la diarrhée, qui demeure une cause majeure de mortalité et de malnutrition infantile ;
- l'accès accru à l'électricité présente des avantages majeurs pour la prestation de services de santé et d'éducation de qualité et stimulera la productivité des petites entreprises ;

- les réseaux routiers améliorent considérablement la connectivité et l'accès aux marchés mondiaux et locaux, bénéficiant principalement aux 15 pays enclavés du continent ;
- enfin, les télécommunications améliorées permettent la démocratisation de l'accès à l'information et réduisent les coûts de transport en permettant des transactions à distance.

Le succès du Big Bond devrait se mesurer au final par la manière transformatrice dont il propulse l'Afrique vers l'autosuffisance et la croissance autofinancée. Les donateurs signaleront leur engagement à maintenir l'élan de la croissance de l'Afrique en mettant l'accent sur l'infrastructure et le capital humain, tout en réduisant leur propre charge budgétaire. Le secteur privé dans le monde entier se mobilisera lorsqu'il recevra le message que l'Afrique est sérieusement ouverte aux affaires. Et, ce qu'il y a de plus important, les dirigeants africains s'engageront à améliorer la gouvernance économique, qui ouvrira la voie à l'autosuffisance régionale et nationale.

De l’avis du Panel, le Groupe de la Banque devrait prendre des mesures à un stade précoce pour donner corps au dialogue renforcé sur les politiques en développant considérablement ses capacités de savoir. Le Groupe de la Banque doit définir clairement la portée de son rôle dans ce dialogue pour décider du bon dosage de programmes et de produits du savoir au niveau continental, régional, national et sectoriel.

Le secteur privé, intérieur et extérieur, doit être convaincu que les politiques sont prévisibles et crédibles, qu'il existe des conditions de concurrence équitables et que la stabilité politique et macroéconomique est assurée sur le long terme. C'est alors seulement qu'il sera disposé à s'engager sur le long terme en faveur de la croissance, en investissant et en transférant des technologies vers l'Afrique.

5

DES PARTENARIATS EFFICACES ET DES SERVICES DU SAVOIR AMÉLIORÉS POUR OPTIMISER L'IMPACT DU FINANCEMENT CONCESSIONNEL

Un leadership, une gouvernance et des institutions solides sont nécessaires pour transformer l'Afrique et la rendre autosuffisante. Les institutions africaines et les partenaires de développement peuvent soutenir ces efforts grâce au dialogue renforcé sur les politiques. Le Groupe de la Banque a un rôle clé à jouer, mais il doit pour cela intensifier ses services du savoir.

Autonomie et leadership

Les priorités économiques des dirigeants africains sont les suivantes :

- créer une base solide pour la croissance et le développement à long terme qui attirera les investissements directs étrangers dans des domaines autres que les ressources naturelles et générera des emplois pour la jeunesse africaine tout en transférant la technologie ;
- placer la dette publique et les soldes des comptes courants sur une trajectoire durable ;
- s'assurer que la richesse en ressources naturelles est mise au service du développement et partagée entre les générations.

L'expérience des marchés émergents souligne l'importance cruciale d'un leadership, d'une gouvernance et d'institutions solides. Le secteur privé, intérieur et extérieur, doit être convaincu que les politiques sont prévisibles et crédibles, qu'il existe des conditions de concurrence équitables et que la stabilité politique et macroéconomique est assurée sur le long terme. C'est alors seulement qu'il sera disposé à s'engager sur le long terme en faveur de la croissance, en investissant et en transférant des technologies vers l'Afrique. Au nombre des priorités des pays figurent une gestion plus saine et plus transparente des finances publiques et une forte pression sur l'infrastructure et l'intégration régionale dans le commerce et les finances pour compenser la petite taille de la plupart des économies.

La priorité a surtout porté sur l'accroissement des recettes publiques en Afrique, mais elle doit s'accompagner de garanties d'optimisation dans la sphère des finances publiques, notamment d'une sélection et mise en œuvre transparentes des projets d'investissement public.

Vision continentale et partenariat avec la communauté internationale

Au-delà des priorités nationales, il existe également une vision panafricaine de la transformation du continent : l'Agenda 2063. L'Union africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique supervisent la mise en œuvre de cet agenda.

Les progrès constants vers les objectifs fixés dans l'Agenda 2063 vont progressivement transformer le continent. Cependant, l'un des nombreux défis auxquels l'Afrique se heurte est la nécessité de reformer les économies dont le potentiel de développement est largement supérieur à leur performance réelle de la dernière décennie. Citons également comme préoccupation la nécessité de faire passer l'Afrique du programme

de développement mené par les donateurs à un véritable partenariat ayant vocation à surmonter les grands obstacles au développement du continent sur plusieurs décennies.

L'APD a joué un rôle majeur dans la satisfaction des besoins de financement externe en Afrique. Il n'y a pas si longtemps, en 2000, les entrées nettes d'APD équivalaient à 84 % des besoins totaux de financement extérieur net des pays FAD, mais leur importance n'a cessé de diminuer depuis lors. Elles représentaient 74 %, en 2010, puis 34 % en 2015. Comme il a été indiqué récemment dans un rapport du ministère de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne :

« L'Afrique doit prendre davantage en main son développement, et nous devons laisser derrière nous l'époque où « secours », « donateurs et bénéficiaires » étaient les maîtres mots. [L'Union européenne] et ses États membres veulent s'engager dans un partenariat d'égal à égal. Pour cela, il fait parvenir à un nouvel accord sur la coopération politique, économique, sociale et culturelle. Notre point de départ sera l'Agenda 2063 de l'Union africaine »[28].

Le Panel appuie fortement la position adoptée par le ministère fédéral allemand. Il estime en outre que les idées exprimées dans le rapport susmentionné complètent les efforts permanents qu'a déployé l'Allemagne dans le cadre de sa présidence du G20, ainsi que la prochaine stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique.

Le Groupe de la Banque, un partenaire clé

Le Groupe de la Banque est bien placé pour être un partenaire majeur dans la réalisation des objectifs ambitieux de l'Agenda 2063. Il a formulé un programme audacieux dans sa Stratégie décennale pour les activités à entreprendre en 2013–2022. Cette stratégie entend le placer au cœur de la transformation de l'Afrique et améliorer la qualité de croissance de l'Afrique. Elle est sous-tendue par cinq priorités opérationnelles, le Top 5[29], qui cadrent parfaitement avec les Objectifs de développement durable.

Ce programme ambitieux nécessitera un enrichissement considérable du savoir et des services financiers du Groupe de la Banque. En complément des solutions de financement examinées, il est nécessaire d'accroître considérablement les services de savoir adaptés à la situation de chaque pays. En sa qualité de partenaire de confiance, le Groupe de la Banque peut jouer un rôle moteur et de catalyseur, en intensifiant la prestation de services du savoir et en mettant à profit sa notoriété, comme organisateur en partenariat avec d'autres entités africaines et avec la communauté internationale dans la conduite du dialogue renforcé sur les politiques.

D'une Banque de « projets » à une Banque de « savoir »

Le Groupe de la Banque doit achever sa transition d'une banque de projets à une banque dont les services de savoir sont tout aussi prioritaires[30]. Après 40 ans d'existence, le Groupe de la Banque reste en grande partie une « banque de projets », qui fournit des prêts et des fonds propres aux fins de développement économique des PMR. Dans les années 2000, il a commencé à souligner l'importance de compléter son financement par des services du savoir. En 2007, il a créé le Complexe de l'Économiste en chef et s'est fixé comme objectif d'améliorer ses capacités de savoir, de recherche et de diffusion, et de fournir un leadership intellectuel sur les enjeux du développement en Afrique, notamment par une analyse par pays, des comparaisons entre pays et l'identification et la diffusion des bonnes pratiques. Dans le cadre du nouveau modèle 2016 de prestation de services, le Complexe a été restructuré pour devenir le Complexe de l'Économiste en chef et Vice-président pour la gouvernance économique et la gestion du savoir. Son mandat a été largement étendu pour fournir un leadership dans la gestion macroéconomique, les ressources naturelles, la gouvernance et l'appui budgétaire.

Malgré ces développements, la majeure partie des ressources humaines et financières du Groupe de la Banque continue d'être affectée à la préparation et à la mise en œuvre de projets et programmes. Moins de 5 % des dépenses budgétaires opérationnelles ont été consacrées aux services du savoir ces dernières années. Cela contraste nettement avec les 12 % de la Banque interaméricaine de développement, les 32 % de la Banque asiatique de développement et les 33 % de la Banque mondiale.

De l'avis du Panel, le Groupe de la Banque devrait prendre des mesures à un stade précoce pour donner corps au dialogue renforcé sur les politiques en développant considérablement ses capacités de savoir. Le Groupe de la Banque doit définir clairement la portée de son rôle dans ce dialogue pour décider du bon dosage de programmes et de produits du savoir au niveau continental, régional, national et sectoriel. L'objectif est de répondre à la demande croissante de conseils stratégiques émanant des PMR et de s'appuyer sur la notoriété du Groupe de la Banque comme institution africaine de confiance. Dans la poursuite de cet objectif, le Groupe de la Banque doit collaborer avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement.

Enfin, dans le cadre de sa mission de savoir, le Groupe de la Banque devrait jouer un rôle plus important pour promouvoir le développement d'institutions fondées sur le savoir dans chacune de ses cinq régions. Comme il ressort de l'expérience d'autres régions du monde, une partie importante de toute stratégie visant à créer des services axés sur le savoir au sein de pays et régions consiste à s'assurer qu'il est possible de s'appuyer sur des institutions du savoir, à l'image des universités, des groupes de réflexion et des organisations à but non lucratif. En faisant appel aux services de ces institutions et par des échanges de personnel, le Groupe de la Banque peut aider à renforcer les capacités de l'Afrique dans le domaine.

ANNEXE 1
À PROPOS DU LABORATOIRE D'INNOVATION STRATÉGIQUE SUR LE FAD

Le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD a été créé dans le cadre du Fonds fiduciaire de la Fondation Bill et Melinda Gates pour soutenir les efforts du Groupe de la Banque africaine de développement visant à redynamiser le financement concessionnel et à s'adapter à la situation changeante de ses clients.

Le Laboratoire, groupe de réflexion indépendant, a pour objectif de réfléchir à l'avenir du FAD et à son positionnement stratégique par rapport à d'autres institutions de développement, ainsi que d'amplifier la voix de l'Afrique dans le débat sur l'avenir du financement concessionnel.

Le Laboratoire comprend un Panel de haut niveau et une équipe consultative, comme indiqué dans le présent rapport.

Panel de haut niveau sur la transformation de la confiance dans la BAD en influence

Nancy Birdsall

Nancy Birdsall est membre éminente et présidente émérite du Center for Global Development, dont elle a été la présidente fondatrice durant ses quinze premières années d'existence, de 2001 à 2016. De 1993 à 1998, elle a été vice-présidente exécutive de la Banque interaméricaine de développement, où elle supervisait un portefeuille de prêts publics et privés de 30 milliards d'USD. Avant cela, elle a occupé pendant quatorze ans des postes de recherche, de stratégie et de direction à la Banque mondiale, notamment comme directrice du Département de recherche sur les politiques. Avant de créer le Center for Global Development, elle a travaillé pendant trois ans comme associée principale et directrice du Projet de réforme économique à la Fondation Carnegie pour la paix internationale, où son travail portait essentiellement sur la mondialisation, la lutte contre les inégalités et la réforme des institutions financières internationales.

Luísa Diogo

Luísa Dias Diogo a été la première femme à assumer les fonctions de Premier ministre au Mozambique, de février 2004 à janvier 2010. Avant cela, elle a été ministre de la Planification et des Finances, poste qu'elle a continué d'occuper jusqu'en février 2005. En août 2010, Ban Ki-moon, alors Secrétaire général de l'ONU, la nomme membre du Panel de haut niveau sur la viabilité mondiale, coprésidé par Tarja Halonen, présidente de la Finlande, et Jacob Zuma, président de l'Afrique du Sud. En 2012, elle devient présidente de la banque Barclays au Mozambique. En 2016, Erik Solheim, président du Comité d'aide au développement, la nomme membre du Panel de haut niveau sur l'avenir du Comité d'aide au développement sous la direction de Mary Robinson.

Ngozi Okonjo-Iweala

Le Dr Ngozi Okonjo-Iweala est conseillère principale à la banque d'affaires Lazard et présidente du conseil d'administration de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi). Auparavant, elle a été ministre des Finances du Nigeria et ministre coordonnatrice de l'Économie. En qualité de ministre des Finances, elle a mené les négociations avec le Club de Paris qui ont abouti à l'effacement de 30 milliards d'USD de dette nigériane. Avant ses fonctions au gouvernement, elle a occupé pendant 21 ans diverses fonctions à la Banque mondiale, jusqu'à celles de vice-présidente et de secrétaire générale. De décembre 2007 à août 2011, elle a été directrice générale de la Banque mondiale, assumant la responsabilité d'un portefeuille de 81 milliards d'USD d'opérations en Afrique, en Asie du Sud, en Europe et en Asie centrale. Elle a aussi lancé des initiatives pour aider les pays à faible revenu pendant la crise alimentaire et, par la suite, la crise financière, et a présidé la levée de 49,3 milliards d'USD en dons et crédits à faible taux d'intérêt pour les pays les plus pauvres du monde.

Mary Robinson

Mary Robinson est la présidente de la Fondation Mary Robinson – Justice climatique. Elle a été présidente de l'Irlande de 1990 à 1997 et Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de 1997 à 2002. Membre du groupe des Global Elders et du Club de

Madrid, elle a reçu de nombreux honneurs et récompenses, y compris la médaille présidentielle de la liberté remise par le président américain Barack Obama. Elle est membre également du Groupe principal du Mouvement pour une meilleure nutrition (SUN). De mars 2013 à août 2014, elle a été envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs d'Afrique ; et, en juillet 2014, elle a été nommée envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour le changement climatique.

Ngaire Woods

Ngaire Woods est la doyenne inaugurale de la Blavatnik School of Government. Elle est professeur de gouvernance économique mondiale à l'Université d'Oxford. Ses recherches portent sur la gouvernance économique mondiale, les défis de la mondialisation, le développement mondial et le rôle des institutions internationales. Elle a fondé le Programme mondial pour la gouvernance économique et est co-fondatrice, avec Robert O. Keohane, de l'Oxford-Princeton Global Leaders Fellowship Programme. Elle a dirigé la création de l'École Blavatnik et, avant d'être nommée doyenne de cette école, en a été la directrice académique. Elle a été conseillère auprès du Conseil du FMI, de rapporteurs du PNUD sur le développement humain et de chefs de Gouvernements du Commonwealth.

L'équipe consultative

Aloysius Uche Ordu, conseiller en chef

Aloysius Ordu est le PDG d'Omapu Associates LLC, société de conseil, de collecte de fonds et de consultation. Il est également conseiller principal de One-2fiveadvisory, société de services financiers, et siège au conseil du Partnership for Transparency Fund.

Il a été auparavant vice-président à la Banque africaine de développement, responsable des opérations et des politiques nationales et régionales et de la mobilisation des ressources et des partenariats, de mars 2009 à novembre 2011. Il a été membre de l'équipe de la haute direction qui a mené l'augmentation générale de capital de la BAD (qui a triplé, passant à 100 milliards d'USD) et la 12e reconstitution record du FAD (9,5 milliards d'USD). Avant cela, il a été directeur régional pour l'Afrique de l'Est (mai 2007-février 2009).

Aloysius Ordu a travaillé à la Banque mondiale pendant 22 ans, où il a occupé diverses fonctions, notamment celles de directeur des politiques opérationnelles et des services pays, directeur de la qualité des opérations en Amérique latine et dans les Caraïbes et d'autres fonctions de direction pour les régions Asie de l'Est et Moyen-Orient. Avant la Banque mondiale, il a travaillé dans le secteur privé au Midland Bank Group et à l'Economist Intelligence Unit, à Londres. Il est titulaire d'un doctorat en économie (Sussex), d'un master en économie quantitative (Bristol) et d'une licence en économie et droit (Pays de Galles), obtenus au Royaume-Uni.

Brian Pinto, conseiller

Brian Pinto possède une expertise en politique économique des marchés émergents, affinée par trente années d'expérience professionnelle. Il a été économiste en chef de GLG Emerging Markets (2013–2015), où il a suivi l'évolution des 15 principaux marchés émergents selon les taux de change et les taux d'intérêt, conseillé des gestionnaires de portefeuille sur la stratégie de négociation et analysé les fondamentaux des pays dans un contexte d'assouplissement sans précédent par les banques centrales de marchés développés, et marqué par des craintes de déflation et de longue stagnation.

Avant cela, il a assumé diverses fonctions d'économiste à la Banque mondiale. Il a vécu en Pologne et en Russie lors de périodes critiques de transition économique de ces pays dans les années 1990. Il a été conseiller du Directeur général pour l'Afrique, l'Europe et l'Asie centrale et l'Asie du Sud pendant la crise financière mondiale (2008–2009), puis conseiller principal du réseau Réduction de la pauvreté et Gestion économique spécialisé dans la politique de croissance et de dette souveraine.

Il est titulaire d'un doctorat en économie (Université de Pennsylvanie, États-Unis) et de diplômes de l'Indian Institute of Management (Ahmedabad) et du Loyola College (Université de Madras, Inde). Ses articles ont été publiés dans diverses revues : *Brookings Papers on Economic Activity*, *Economic Journal*, *Journal of International Economics*, *The Review of Economic Studies* et d'autres revues spécialisées. Son deuxième ouvrage, intitulé *How Does My Country Grow? Economic Advice Through Story-Telling*, a été publié par Oxford University Press en 2014.

Gaiv Tata, conseiller

Gaiv Tata est le directeur de Growth Solutions for Development LLC, société qui aide les gouvernements, les entités du secteur privé et les organismes multilatéraux à faire progresser leurs programmes de développement du secteur financier et du secteur privé. Il est également conseiller principal du PDG du Forum mondial des PME (appuyé par les ministres des Finances du G20 et les gouverneurs de banques centrales), qui vise à améliorer la croissance et l'impact des PME à l'échelle mondiale.

Il est chercheur invité au Center for Global Development et a été membre du Groupe de travail de ce centre

qui a publié le rapport sur les conséquences involontaires des politiques de lutte contre le blanchiment de capitaux sur les pays pauvres.

Avant cela, il a travaillé à la Banque mondiale pendant une trentaine d'années. De juillet 2011 à juin 2014, il a été directeur du développement du secteur financier et du secteur privé dans la région Afrique et directeur des Finances et pratiques sur les marchés mondiaux. Il a occupé divers postes opérationnels, analytiques et de collecte de fonds, a orienté le dialogue sur les politiques à mener et la formulation stratégique des pays, a prêté son concours à la mise en œuvre des activités de la Banque en Ouganda par le biais d'une mission sur le terrain et a été membre de l'équipe qui a préparé l'édition 2015 du Rapport sur le développement dans le monde concernant l'amélioration du climat d'investissement. Il a été membre de l'équipe de direction de deux cycles de collectes de fonds très réussies pour l'Association internationale de développement (IDA), fonds de la Banque mondiale consacré aux pays les plus pauvres.

Russell Cheetham, conseiller

Russell J. Cheetham, titulaire d'une bourse d'études Fulbright dans les années 1960, a ensuite mené une brillante carrière à la Banque mondiale pendant 27 ans, principalement dans les opérations en Asie de l'Est et dans le Pacifique, en Asie du Sud et dans l'ex-Union soviétique. Avant de prendre sa retraite en 1996, il était vice-président pour la région Asie de l'Est et Pacifique. À ce poste, il a supervisé les opérations de crédit et de conseil de la Banque dans la région qui, à l'époque, avait un portefeuille de prêts de 25 milliards d'USD et de nouveaux prêts annuels d'environ 5 milliards d'USD. Il a beaucoup voyagé en Asie, en Afrique, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, et a vécu en Papouasie-Nouvelle-Guinée (1961–66), aux Philippines (1975–77), en Indonésie (1980–1984) et à Moscou (1991). Il a reçu divers prix, notamment le Bintang Jasa Pratama, médaille du mérite de première catégorie remise par l'État indonésien.

Peu de temps après son départ de la Banque mondiale, il a créé la société Asia-Pacific Investment Services Corporation, qui propose des services consultatifs aux entreprises d'Asie, d'Europe, des États-Unis et de l'ex-Union soviétique (y compris Ansaldo Corporation en Italie, Frank Russell Company aux États-Unis, Daewoo Corporation en Corée et Garuda Airlines en Indonésie). Il a mené des activités de conseil en Asie du Sud-Est pour des gouvernements et organisations internationales (y compris le gouvernement australien et la Banque asiatique de développement) et, pendant plusieurs années, a été conseiller économique principal du gouvernement du Timor-Leste. Il a mené également des activités en Afghanistan pour le gouvernement américain et pour la Banque africaine de développement. Ses missions avec la BAD consistaient en de nombreux voyages en Afrique (Burundi, Éthiopie, Ghana, Nigeria, Soudan, Soudan du Sud et Zimbabwe) et des consultations avec des responsables de la sphère politique et des affaires, qui ont abouti à une série de rapports majeurs sur le développement de l'infrastructure dans ces pays.

Avant cela, il a été conseiller auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris sur les « États fragiles ». Pendant plusieurs années, il a occupé le poste de directeur général de la SC&M Investment Management Corporation, société bancaire de gestion d'actifs et d'investissement basée à Chicago. Il a été membre du conseil d'administration d'une société cotée en bourse aux États-Unis et, à ce titre, président du comité d'audit du conseil d'administration.

Benoît Chervalier, conseiller

Benoît Chervalier possède plus de 19 années d'expérience à un niveau de direction dans le domaine du financement international au sein d'organisations publiques et privées. Il est actuellement président cofondateur de One2five advisory, banque d'affaires consacrée aux services de conseil financier sur les problématiques souveraines en Afrique. Il était auparavant directeur de la franchise souveraine de Rothschild & Cie pour l'Afrique.

Il a été chef de l'équipe de mobilisation et d'affectation des ressources du Groupe de la Banque de 2010 à 2014, période au cours de laquelle, notamment, la reconstitution du FAD 13 est parvenue à mobiliser 7,5 milliards d'USD en 2013. De 2006 à 2010, il a travaillé au Trésor français comme chef du Bureau de l'évaluation responsable de l'étude des projets et programmes de développement. En cette qualité, il a été élu vice-président du groupe de pairs du CAD de l'OCDE chargé des évaluations de banques multilatérales de développement.

Il a travaillé auparavant à la Division financière internationale du ministère fédéral des Finances de l'Allemagne, à Berlin, comme responsable des questions liées aux banques multilatérales de développement et au G8-G20. En 2005 et 2006, il a été récipiendaire de la bourse du ministère fédéral des Finances de l'Allemagne. Avant d'obtenir une bourse du German Marshall Fund des États-Unis, il a été directeur adjoint de la Division des investissements étrangers en France auprès du Trésor français et conseiller du ministre de l'Éducation pour les affaires internationales. Il a obtenu un master en économie à Sciences Po et un diplôme LMD à la Kennedy School de l'Université de Harvard.

Cristina Duarte, conseillère

Cristina Duarte possède plus de trente années d'expérience professionnelle principalement à des postes de

leadership et de haute direction dans le secteur public et dans le secteur privé. Elle a été ministre des Finances, de la Planification et de l'Administration publique du Cap-Vert de 2006 à 2016. Avant cela, elle a été directrice d'un programme de réforme sur le développement et la compétitivité du secteur privé, expérience précédée de ses fonctions de directrice de la planification et des études au ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Dans le secteur privé, elle a été vice-présidente de Citibank. Avant cela, elle proposait des services consultatifs à des organismes financiers internationaux et des organisations non gouvernementales. Au cours de sa longue carrière, elle a développé un leadership à toute épreuve et de solides compétences de gestion stratégique, essentiels à l'élaboration des politiques dans le secteur public comme dans le secteur privé. Elle a participé à de nombreux programmes internationaux en tant que représentante du Cap-Vert ou du secteur privé.

Elle est titulaire d'un master en administration des affaires-gestion internationale (Arizona, États-Unis) et d'une licence en économie (Instituto Superior de Economia, Lisbonne, Portugal).

Lauréline Pla, coordinatrice

Lauréline Pla est chargée supérieure de mobilisation des ressources au Complexe des finances de la Banque africaine de développement. Avant d'occuper ce poste, elle a travaillé pendant plus de six ans comme économiste au Complexe de l'économiste en chef pour les *Perspectives économiques en Afrique*. À ce titre, elle a coordonné la production de notes pays et analysé les évolutions récentes en matière économique, sociale et politique ainsi que les perspectives à court terme pour les 23 pays francophones du continent. Avant de rejoindre la BAD, elle a travaillé comme consultante pour la Division du commerce, des finances et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies à Addis-Abeba, où elle a contribué à la préparation et à la publication d'études phares et de documents techniques.

Elle a obtenu un master d'économie à l'Université Pierre Mendès France, à Grenoble (France), et est actuellement candidate au doctorat d'économie au Centre d'études et de recherche sur le développement international (CERDI) à l'Université d'Auvergne (France).

Luisa Teixeira Felino, jeune professionnelle

Luisa Teixeira Felino a rejoint la Banque africaine de développement en qualité de jeune professionnelle. Après sa première affectation au Département du secteur privé de la BAD, elle a rejoint récemment le Département du Chargé en chef du risque. Avant de travailler à la Banque, elle a été économiste au Département de l'économie et de la recherche de Banco BPI (Banque d'investissement portugaise). Elle était alors chargée d'examiner les enjeux macroéconomiques mondiaux et assumait les fonctions d'économiste pays pour l'Angola et le Mozambique. Avant cela, elle a acquis une riche expérience comme analyste de recherche à la Banque mondiale (Département de politique économique pour la région Amérique latine et Caraïbes) et à la Banque centrale européenne (Direction des développements économiques). Elle a aussi acquis une solide expérience du secteur financier en tant qu'analyste du risque de crédit chez Santander Bank.

Elle a obtenu un master d'analyse de projets, investissements et finances au Département d'économie de l'Université de York, au Royaume-Uni, et une licence d'économie à l'Université catholique portugaise, et a participé à un programme d'échange à l'Université Bocconi.

ANNEXE 2
L'AFRIQUE FACE À DE GRANDS DÉFIS POUR LES VINGT PROCHAINES ANNÉES

Avec 420 millions de personnes en situation de pauvreté absolue, l'Afrique compte aujourd'hui plus de la moitié de la population pauvre dans le monde

Compte tenu d'une croissance très inégale parmi les pays africains entre 2000 et 2015, il n'est peut-être pas surprenant que le nombre d'Africains en situation de pauvreté absolue ait augmenté[31]. Bien que l'incidence de la pauvreté absolue en Afrique soit passée de 47 % de la population en 2000 à 36 % en 2015, le nombre de personnes concernées est passé d'environ 370 millions en 2000 à environ 421 millions en 2015 en raison de la poursuite d'une croissance rapide de la population et de la main-d'œuvre pendant cette période (tableau A2.1).

En raison des variations substantielles de la performance de développement de chaque pays entre 2000 et 2015, l'incidence de la pauvreté absolue en Afrique varie considérablement. Le Nigeria et la République démocratique du Congo représentent un tiers de la pauvreté en Afrique, avec respectivement 89 millions et 56 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté absolue. Dans huit pays – Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, République démocratique du Congo et Zambie –, 60 % ou plus de la population sont en situation de pauvreté absolue. Dans neuf pays, l'incidence de la pauvreté est inférieure à 10 %, à savoir cinq des six pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, le Cap-Vert, le Gabon, Maurice et les Seychelles. Les régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est comptent les deux tiers de la population en situation de pauvreté absolue, sachant que la région d'Afrique centrale affiche le plus fort taux de pauvreté.

La croissance rapide de la population et de la main-d'œuvre accentuent le problème de la pauvreté

Après plusieurs décennies de croissance démographique rapide, les moins de 25 ans représentent maintenant 60 % de la population africaine (tableau A2.2). L'Afrique ajoute actuellement environ 30 millions de personnes par an à sa population. D'après les prévisions des Nations Unies sur la croissance démographique rapide du continent, la population devrait compter environ 1,68 milliard de personnes d'ici 2030, soit une augmentation de 500 millions entre 2016 et 2030 (Nations Unies, 2016). La nécessité d'élargir l'accès aux services de santé et d'éducation de base dans toute la région est impérieuse. La croissance démographique rapide se traduit en outre par une croissance encore plus rapide de la population urbaine du continent, due à un exode rural marqué. Environ 40 % de la population vivent actuellement en milieu urbain, et la population urbaine devrait atteindre 830 millions de personnes d'ici 2030, soit environ la moitié de la population totale. L'une des préoccupations majeures liées à l'urbanisation rapide en Afrique est la très forte proportion de citadins qui vivent dans des bidonvilles – environ 56 % de la population urbaine d'Afrique subsaharienne (environ 200 millions de personnes) vivaient dans des bidonvilles en 2014 (ONU-Habitat 2016).

Avec une croissance démographique rapide depuis plusieurs décennies, la main-d'œuvre africaine a augmenté de près de 3 % par an. La population active a compté 160 millions de nouveaux arrivants au cours de la période 2000–2015. Les jeunes représentent

TABLEAU A2.1 Incidence de la pauvreté absolue en Afrique

	NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ (MILLIONS)			% DE LA POPULATION TOTALE EN SITUATION DE PAUVRETÉ		
GROUPE DE PAYS	2000	2010	2015	2000	2010	2015
Pays FAD	339	376	399	58,6	49,1	45,3
Pays BAD	30	23	22	14,0	9,0	7,9
Total pour l'Afrique	369	399	421	46,5	39,2	36,3
Afrique subsaharienne	362	394	417	55,9	46,1	42,8
Afrique du Nord	7	5	4	4,7	3,0	2,5

Source : Laboratoire FAD (2017b).

TABLEAU A2.2 Population de l'Afrique et croissance de la main-d'œuvre, 2000–2030

INDICATEUR	2000	2010	2015	2020	2030
Population par groupe d'âge (% de la population totale)					
0–14 ans	42,7	41,4	41,0	40,2	37,3
15–24 ans	20,1	19,9	19,4	19,2	19,8
25–64 ans	33,8	35,3	36,2	36,9	38,8
+65 ans	3,4	3,4	3,5	3,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Main-d'œuvre					
Main-d'œuvre (millions de personnes)	311,0	408,5	472,4	546,2	718,5
Croissance de la main-d'œuvre (%/par an)	2,6	2,8	3,0	3,0	2,8
Augmentation du nombre de personnes dans la main-d'œuvre (millions)	7,6	11,0	13,5	15,7	19,4
Population totale (millions)	808,5	1.039,6	1.183,3	1.338,9	1.682,8
Taux de croissance de la population (% par an)	2,5	2,6	2,6	2,5	2,2

Source : Laboratoire FAD (2017b).

maintenant une part importante de la population active. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), 9 jeunes sur dix en Afrique subsaharienne sont pauvres ou presque pauvres (OIT 2015). La main-d'œuvre devrait passer à environ 720 millions de personnes d'ici 2030, soit une augmentation annuelle d'environ 3 % par rapport au niveau de 2015 d'environ 470 millions de personnes. L'Afrique aura besoin d'une forte reprise par rapport au ralentissement économique récent pour créer des opportunités d'emploi beaucoup plus productives sur la période 2017–2030. Cela étant, les faibles niveaux de compétences de la population active, en particulier chez les jeunes, constituent un obstacle permanent à une croissance économique plus forte. L'un des défis les plus importants auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui est la nécessité de créer des emplois productifs pour les nouveaux arrivants dans vie active et d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre existante.

Six pays représentent deux tiers du PIB de l'Afrique

Seulement six pays africains ont enregistré un PIB supérieur à 100 milliards d'USD en 2015 (tableau A2.3), dont trois en Afrique subsaharienne (Nigeria, Afrique du Sud et Angola) et trois en Afrique du Nord (Égypte, Algérie et Maroc). Ces pays représentaient 66 % du PIB de l'Afrique en 2015, un tiers de la population et 25 % de la population pauvre (le Nigeria représentant 21 % de la population pauvre africaine et les cinq autres pays, 4 %).

La petite taille de nombreux pays africains pose de grands défis pour le développement

Les marchés intérieurs de nombreux pays africains sont trop restreints pour produire des niveaux élevés de croissance soutenue. La majorité des pays africains ont dû se tourner vers une croissance axée sur les exportations pour obtenir une forte performance économique. Selon la Banque africaine de développement, les produits pétroliers et d'autres produits de ressources naturelles représentaient plus de la moitié des recettes d'exportation dans 19 pays africains en 2014. De toute évidence, il faut insister davantage sur l'intégration régionale des produits, du travail et des marchés financiers en Afrique. Les progrès accomplis pour accroître l'intégration régionale en Afrique ont été lents ces vingt dernières années. Le commerce transfrontalier est

TABLEAU A2.3 Classification des 54 pays africains par taille du PIB en 2015

	NOMBRE DE PAYS			
RÉGION	PIB INFÉRIEUR À 20 MILLIARDS D'USD	PIB DE 20 À 49 MILLIARDS D'USD	PIB DE 50 À 99 MILLIARDS D'USD	PIB SUPÉRIEUR À 99 MILLIARDS D'USD
Afrique centrale	6	2		
Afrique de l'Est	8	2	3	
Afrique du Nord	1	2		3
Afrique australe	9	1		2
Afrique de l'Ouest	12	2		1
Région Afrique	36	9	3	6

Source : Laboratoire sur le FAD (2017b).

assez limité et la plupart des pays africains dépendant fortement des marchés d'exportation en dehors de l'Afrique pour produire des revenus en devises. Le commerce intrarégional ne représente que 15 % du commerce extérieur total, contre 60 % en Asie, 70 % dans l'Union européenne et 54 % en Amérique du Nord.

Le FMI prévoit une lente reprise après le fort ralentissement de la croissance économique depuis 2010[32]. Ses prévisions d'octobre 2016 pour la croissance du PIB dans l'économie mondiale et en Afrique ont été utilisées dans ce rapport pour les perspectives économiques de la période 2017–2021. Les prévisions du FMI indiquent que la croissance du PIB des 38 pays FAD serait de 4,3 % par an en moyenne en termes réels sur la période 2017–2021 – situation qui a prévalu en 2011–2016 (tableau A2.4). Le FMI prévoit une modeste reprise de la croissance du PIB à une moyenne de 3,7 % par an pour les 16 pays BAD en Afrique. Le PIB total de l'Afrique devrait augmenter en moyenne de 4 % par an en 2017–2021, soit une croissance du PIB d'environ 3,8 % par an en 2011–2021, contre 5,3 % en 2000–2010.

En conséquence, le nombre de personnes en situation de pauvreté en Afrique augmentera encore d'ici 2021.

Avec la poursuite d'une faible croissance économique et d'une croissance démographique d'environ 2,6 % par an en moyenne, il est fort probable que le nombre de personnes en situation de pauvreté absolue en Afrique poursuive son augmentation. L'analyse de ce rapport suggère que près de 435 millions d'Africains seraient en situation de pauvreté absolue d'ici 2021, alors même que l'incidence de la pauvreté passerait de 36 % en 2015 à 32 % d'ici à 2021. L'augmentation continue du nombre de personnes en situation de pauvreté absolue suscite de graves inquiétudes quant aux conséquences sociales et politiques pour l'Afrique, mais aussi pour les pays de l'OCDE, vu la perspective d'une augmentation des flux migratoires réguliers et irréguliers vers ces pays.

Pour stopper l'augmentation continue du nombre de personnes en situation de pauvreté en Afrique, les pays FAD devront enregistrer une croissance d'au moins 7 % par an au cours des années 2020. Aux fins du présent rapport, un scénario de croissance élevée a été élaboré pour évaluer les conséquences sur les besoins d'investissement et d'épargne et sur les entrées de capitaux nécessaires provenant de sources publiques et privées d'autres régions du monde. Entre 2022 et 2030, on suppose une croissance moyenne de 7 % par an pour les pays FAD et une augmentation moyenne de 5 % par an pour les pays BAD (tableau A2.4). Le PIB de l'Afrique passerait de 2,28 trillions d'USD en 2015 à 4,75 trillions d'USD en 2030 (aux prix constants de 2015), soit environ 4 % du PIB mondial, contre 3 % en 2015. En d'autres termes, l'Afrique continuera de représenter une très faible part de la production mondiale.

Avec une croissance de 7 % dans les pays FAD en 2022–2030, le nombre total de personnes en situation de pauvreté absolue en Afrique diminuerait, passant de 435 millions en 2021 à environ 406 millions d'ici 2030, soit une réduction modeste par rapport au niveau de 2015 de 421 millions de personnes. Cela signifie qu'en l'absence de pression majeure pour améliorer l'accès et la qualité des services de santé, d'éducation, d'infrastructure et d'autres services dans les zones rurales et urbaines, et pour mettre l'accent sur la création d'emplois productifs visant une croissance rapide de la main-d'œuvre, Il est fort peu probable que le premier objectif des Objectifs de développement durable (ODD) d'« éradiquer l'extrême pauvreté pour tous les êtres humains » d'ici 2030 puisse être atteint.

Les besoins d'investissement pour atteindre une croissance de 7 % dans les années 2020 seront importants.

Pour les pays FAD, l'investissement brut devrait passer de 24 % du PIB en 2021 à environ 30 % d'ici 2030 (tableau A2.5). En d'autres termes, les investissements bruts passeraient de 315 milliards d'USD en 2021 à environ 1,120 milliards d'USD d'ici 2030 (aux prix USD courants).

Pour éviter des niveaux insoutenables de dépendance à l'égard des entrées de capitaux étrangers, il faudra accroître sensiblement l'épargne nationale. La mobilisation d'épargne nationale et étrangère pour ce niveau d'investissement d'ici 2030 présente un défi considérable pour l'Afrique. L'épargne nationale a diminué de 16 % en 2015 (tableau A2.5). Le FMI a prévu une faible amélioration de l'épargne nationale, qui devrait atteindre environ 19 % du PIB d'ici 2021, principalement en raison de l'impact d'une lente reprise des recettes d'exportation sur les revenus et les recettes publiques. Il est supposé que la reprise de l'épargne nationale se poursuivra au cours des années 2020 et atteindra 22 % du PIB d'ici 2030. L'épargne extérieure devrait atteindre

TABLEAU A2.4 Taux de croissance du PIB pour l'Afrique, 2000–2030 (USD, prix constants)

GROUPE DE PAYS	2000–2010	2011–2016	2017–2021	2022–2030
Pays FAD	6,8	4,3	4,3	7,0
Pays BAD	4,4	3,0	3,7	5,0
Afrique	5,4	3,6	4,0	6,0

Source : Laboratoire sur le FAD (2017b).

TABLEAU A2.5 Besoins d'investissements bruts et d'épargne, 2000–2030 (millions d'USD au prix courants)

GROUPE DE PAYS	2000	2010	2015	2021	2030
Investissement brut					
Pays FAD	36	162	220	315	1,117
Pays BAD	83	301	288	394	908
Afrique	119	463	508	709	2.025
Épargne nationale					
Pays FAD	37	156	158	260	760
Pays BAD	87	273	202	329	745
Afrique	124	429	360	589	1 505
Épargne étrangère					
Pays FAD	-1	6	62	55	357
Pays BAD	-4	28	86	65	207
Afrique	-5	34	148	120	520
Investissement et épargne comme % du PIB					
Investissement brut	18,1	23,8	22,3	23,6	29,6
Épargne nationale	18,9	22,1	15,8	18,8	22,0
Épargne étrangère	-0,8	1,7	6,5	4,8	7,6

Source : Laboratoire sur le FAD (2017b).

environ 7,6 % du PIB d'ici 2030. En d'autres termes, l'afflux net de fonds étrangers devrait passer de 148 milliards d'USD en 2015 à 520 milliards d'USD d'ici 2030.

Une approche multidimensionnelle sera nécessaire pour que la croissance en Afrique ait une base élargie et soit inclusive.

Afin de s'assurer que les crises de la dette intérieure ou extérieure ne se reproduisent pas en Afrique au cours de la décennie à venir, il est impératif de promouvoir l'épargne nationale dans toute l'Afrique et de donner accès à l'épargne financière aux petites et grandes entreprises et aux entrepreneurs individuels. Les systèmes financiers d'Afrique subsaharienne ont eu beaucoup de mal à mobiliser des dépôts et, de fait, à les mettre à la disposition d'investisseurs potentiels. Les niveaux de prêts bancaires au secteur privé sont donc faibles par rapport à ceux d'autres régions. Dans de nombreux cas, le problème a été aggravé par de lourds emprunts publics à l'échelle nationale, qui excluent l'accès du secteur privé au financement de la dette sur les marchés financiers intérieurs. Il en résulte que très peu d'investissements en Afrique subsaharienne se font avec des crédits bancaires ou d'autres formes de crédit.

En plus des mesures qui améliorent les performances nationales en matière d'épargne, les États doivent prendre davantage de mesures dans un certain nombre d'autres domaines, notamment :

- accorder plus de poids à l'intégration régionale pour les 36 pays africains qui ont de très petites économies nationales. L'expérience internationale indique qu'une telle intégration peut favoriser l'amélioration des opportunités économiques et la prospérité ;
- mettre l'accent sur la diversification des produits d'exportation et le commerce intrarégional en Afrique, la croissance économique axée sur les exportations étant la seule option pour plusieurs de ces petits pays africains pendant quelques années à venir ;
- améliorer l'environnement des affaires pour les entités commerciales et individuelles à l'échelle nationale et internationale ;
- réduire l'ampleur des sorties financières illicites en provenance d'Afrique, qui représentaient environ 4,4 % du PIB en 2013 selon les estimations ;
- accroître l'investissement dans les infrastructures régionales et spécifiques aux pays ;
- renforcer la priorité donnée à l'accès à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, étant donné que la classe d'âge des moins de 25 ans passera de 715 millions de personnes en 2015 à 960 millions de personnes d'ici 2030 ;
- renforcer la priorité donnée au développement des compétences pour les 460 millions de personnes déjà sur le marché du travail en Afrique et pour les 250 millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail en 2016–2030.

Un tel programme nécessitera un rôle beaucoup plus important pour les activités du secteur privé.

Si le PIB des pays FAD augmente effectivement de 7 % par an en termes réels au cours des années 2020, le PIB total de l'Afrique passera, au cours de la période 2016–2030, de 2,47 trillions d'USD à un total de 4,75 trillions d'USD d'ici 2030. L'augmentation découlerait en grande partie de l'expansion des activités du secteur privé dans l'agriculture, l'exploitation minière, la fabrication et les

services. Des informations relativement incomplètes sur les investissements du secteur privé en Afrique donnent à penser que cette proportion s'est élevée à 14–15 % du PIB au cours des dernières années, le secteur public comptabilisant les 7 à 8 % restants du PIB. Si la croissance économique en Afrique venait à augmenter considérablement au cours des années 2020, l'investissement brut devrait croître à environ 30 % du PIB (voir le tableau A2.5). À supposer que les États se lancent dans des programmes substantiels d'investissement dans les infrastructures publiques, il est probable que l'investissement public atteigne 10 % du PIB dans les années 2020, ce qui signifie que l'investissement privé serait de l'ordre de 20 % du PIB, soit une augmentation substantielle par rapport aux niveaux récents. La prise de mesures précoces visant l'amélioration de l'environnement des affaires pour le secteur privé jouera un rôle clé pour faciliter l'accroissement des investissements en Afrique.

Le programme nécessitera également un accès accru au financement extérieur provenant de sources officielles et privées.

Le besoin de financement externe pour l'Afrique est passé de 85 milliards d'USD en 2010 à 190 milliards d'USD en 2015, principalement en raison de la forte baisse des prix internationaux des produits de base (tableau A2.6). Si les pays FAD atteignent une croissance de 7 % dans les années 2020, le financement externe continuera d'augmenter et devrait dépasser 600 milliards d'USD par an d'ici 2030. Les subventions officielles joueraient un rôle minimal dans le financement de ces besoins, tandis que les afflux privés de transferts de fonds et les investissements de capitaux passeraient de 109 milliards d'USD en 2015 à environ 225 milliards d'USD d'ici 2030. Une augmentation substantielle de l'apport de financement par emprunt à long terme de sources publiques et privées sera nécessaire pour pouvoir réaliser le scénario de croissance de 7 %. Une bonne gestion des obligations de dette extérieure sera nécessaire pour éviter que les problèmes de dette de la décennie passée ne se reproduisent.

S'il n'y a pas d'amélioration significative des résultats de développement des pays FAD au cours des années 2020 et si la croissance économique reste dans la fourchette actuelle de 4 % par an, le nombre de personnes en situation de pauvreté absolue atteindra 500 millions d'ici 2030.

TABLEAU A2.6 Sources de financement extérieur pour l'Afrique, 2010–2030 (millions d'USD au prix courants)

GROUPE DE PAYS	2010	2015	2021	2030
Besoins en financement extérieur				
Pays FAD	-50	-110	-136	-313
Pays BAD	-35	-80	-90	-301
Afrique	-85	-190	-226	-614
Afflux nets de capitaux				
Dons officiels	38	21	21	26
Envois de fonds privés de l'étranger	44	51	59	75
Investissement direct étranger	51	46	54	125
Investissement de portefeuille	6	12	15	28
Créance nette à long terme	34	28	61	315
Créance nette à court terme	3	2	6	25
Autres entrées et écarts	-91	30	10	20
Total des entrées	85	190	226	614

Source : Laboratoire sur le FAD (2017b).

ANNEXE 3
INCIDENCE DES PRÊTS MODÉRÉMENT CONCESSIONNELS SUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT

La présente annexe a deux objectifs : d'une part, présenter le cadre conceptuel d'évaluation de l'incidence des prêts modérément concessionnels sur la soutenabilité de la dette et le développement dans les pays FAD ; d'autre part, examiner la concessionnalité intégrée à ces prêts.

Incidence des prêts modérément concessionnels sur la soutenabilité de la dette et le développement

Le Laboratoire sur le FAD s'est concentré sur la soutenabilité de la dette *publique* dans l'examen des incidences de prêts modérément concessionnels. Il est à noter, en revanche, que le cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale évalue le surendettement par rapport à la dette extérieure totale, publique et privée. Trois raisons principales sous-tendent l'importance donnée à la dette publique :

i. l'impact immédiat de conditions moins concessionnelles se fera sentir sur les finances publiques et la dette publique ;
ii. une couverture plus complète de la dette est possible, car la dette intérieure *et* la dette extérieure publique ou à garantie publique sont incluses. La dette intérieure (monnaie locale) est devenue de plus en plus importante à la limite pour les gouvernements et est généralement consentie à des conditions commerciales ;
iii. le traitement de la dette non viable nécessite des politiques visant à remédier à la dynamique de la dette publique (via la politique budgétaire, la mobilisation des revenus intérieurs, etc. et la politique de croissance).

En plus de la dynamique de la dette publique, la vulnérabilité des pays FAD aux turbulences du marché a augmenté, en particulier dans les pays où l'intégration financière externe est élevée et où les non-résidents détiennent une grande partie de la dette publique en monnaie locale. De même, les déficits du compte courant, la dette extérieure totale et l'adéquation des réserves de change sont de plus en plus importants et ces variables sont prises en compte lorsque cela est pertinent. L'examen 2016 du cadre de soutenabilité de la dette des pays à faible revenu du FMI et de la Banque mondiale lancé lors des Assemblées du printemps 2016 fait écho à bon nombre des préoccupations susmentionnées, en particulier la nécessité d'accorder plus d'attention à la dette publique et aux emprunts sur le marché (FMI 2016b).

Deux questions

Deux questions ont été posées pour chaque pays FAD, à savoir : y at-il des signes de dégradation de la dynamique de la dette publique d'après les résultats pour 2013–2015 ? Et quel est le coût marginal de l'emprunt ?

La réponse à la première question est obtenue au moyen du cadre standard de soutenabilité de la dette publique sur la base des déficits budgétaires primaires (revenu total moins dépenses hors intérêts), du taux d'intérêt sur la dette publique et du taux de croissance du PIB. Ces trois variables déterminent la dynamique de la dette publique, c'est-à-dire l'évolution du ratio dette publique-PIB (ou ratio d'endettement) au fil du temps. Par exemple, si l'État gère un déficit primaire et que les taux d'intérêt dépassent les taux de croissance, le ratio d'endettement augmentera sans limite en l'absence de politique budgétaire corrective, entraînant une crise éventuelle. De même, une augmentation du ratio du déficit primaire par rapport au PIB, une augmentation des taux d'intérêt ou un effondrement des taux de croissance ou quelque combinaison de ces situations, aggraveront la dynamique de la dette et pourraient précipiter une crise.

Le taux de change est devenu une variable clé qui affecte la dynamique de la dette publique pour les pays FAD. La raison à cela est que la part moyenne de dette publique libellée en devise est proche de 70 %. Les dépréciations importantes de monnaies dont nous avons été témoins ces deux dernières années augmentent rapidement le poids de la dette en devises et le ratio d'endettement. Le cadre d'évaluation incorpore par conséquent des calculs qui permettent de saisir l'impact de la volatilité monétaire sur la dette en devises. Il en ressort que la forte appréciation du dollar américain,

qui a débuté en 2014, en parallèle de l'effondrement des prix des produits de base lié au ralentissement de la croissance de la Chine, a été un facteur important de l'augmentation des ratios d'endettement dans les pays FAD ces trois dernières années.

De même, les ratios d'endettement peuvent être affectés par les passifs éventuels des entreprises publiques et des banques commerciales. Par exemple, le fardeau de la dette publique s'alourdira si une société d'énergie appartenant à l'État ou une banque défaillante a besoin d'un plan de sauvetage.

La deuxième question, sur le coût marginal d'emprunt, est pertinente pour évaluer si un pays peut assumer des prêts modérément concessionnels. Un pays qui émet une euro-obligation d'un milliard d'USD à un taux de 10 % avec paiement in fine à 10 ans pourrait effectivement améliorer son profil d'endettement en obtenant des fonds de sources officielles à 3–4 % avec une échéance de 40 ans et un délai de grâce de 10 ans. Mais cela suppose fondamentalement que les prêts modérément concessionnels s'accompagnent d'une enveloppe élargie de ressources officielles qui remplace des emprunts de marché plus coûteux. Il s'agit là d'une question importante compte tenu des vastes besoins d'investissement immédiat de l'Afrique pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Les deux questions prises ensemble permettent d'évaluer l'impact des prêts modérément concessionnels sur la soutenabilité de la dette. La mesure de soutenabilité de la dette étant, pour l'essentiel, un exercice prospectif, les conclusions sur la capacité des pays à gérer les prêts modérément concessionnels reflètent l'avis du Laboratoire FAD sur la façon dont les variables clés sont susceptibles d'évoluer à la lumière des perspectives macroéconomiques à moyen terme pour l'Afrique[33].

Enjeux du développement

La soutenabilité de la dette n'est pas une fin en soi, mais une base nécessaire pour la croissance et le développement à long terme. Par conséquent, le document de travail contenant les évaluations de soutenabilité de la dette pour les pays FAD (Laboratoire sur le FAD 2017) repose également sur des questions de développement de l'Afrique. Les principes directeurs se basent sur :

- l'économie du développement et la notion de diminution des rendements marginaux du capital, impliquant un retour sur investissement élevé, public et privé, en Afrique ;
- les estimations des sources et du coût marginal des emprunts du gouvernement, surtout lorsque l'investissement public est accru, sous réserve de la disponibilité des données ;
- l'importance d'échéances à long terme et de longues périodes de grâce. Ce point est essentiel car l'Afrique aura besoin d'un temps considérable, probablement au moins d'une autre génération, pour établir une base solide de croissance à long terme. D'après le modèle de Solow et l'économie du développement, il faudrait pour cela une convergence technologique (croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs) et une intensité capitalistique (augmentation des ratios capital-travail, notamment par le biais d'importants investissements publics dans les infrastructures), ainsi que des finances publiques durables et une bonne gouvernance, un leadership et des institutions capables d'assurer la gestion des incertitudes économiques et politiques.

Cette combinaison de soutenabilité de la dette et de développement est la perspective adoptée dans le document du Laboratoire sur le FAD (2017). Les évaluations des pays figurent à l'annexe 3 du document du Laboratoire sur le FAD (2017). L'annexe 2 du document du Laboratoire sur le FAD (2017) contient un guide pour interpréter ces éléments concernant les pays, tandis que l'annexe 4 contient des dérivés des formules utilisées pour calculer le taux d'intérêt sur la dette publique et ses deux sous-composantes, la dette en monnaie locale et la dette en devises, exprimée en équivalent en monnaie locale. Cela permet de saisir l'effet des mouvements de change sur la dynamique de la dette.

Concessionnalité intégrée dans les prêts modérément concessionnels

Les conditions typiques de prêts modérément concessionnels sont un emprunt sur 40 ans en USD assorti d'un délai de grâce de 10 ans et d'un taux d'intérêt de 3 %, en comparaison avec les conditions actuelles des bons du Trésor américain à 30 ans en USD. Bien que « plus difficiles » que les prêts concessionnels, les prêts modérément concessionnels conservent néanmoins un degré important de concessionnalité et sont également très concessionnels par rapport aux conditions de marché auxquelles de nombreux pays FAD empruntent.

Le tableau A3.1 compare les conditions modérément concessionnelles avec celles proposées par le FAD et l'IDA. Les conditions de prêt du FAD et de l'IDA sont liées aux revenus et à la solvabilité des pays. À mesure que les pays passent à un statut mixte ou à un autre statut de transition, les taux d'intérêt augmentent et les délais de maturité et de grâce diminuent. Le Laboratoire sur le FAD estime qu'il y a lieu d'élever les taux d'intérêt sans pour autant raccourcir les délais de maturité et de grâce. La raison est qu'il faudra probablement une autre génération pour que les pays africains récoltent les bénéfices d'infrastructures et d'investissements en capital humain nécessaires et établissent des bases

TABLEAU A3.1 Comparaison des conditions de prêts FAD/IDA et de prêts modérément concessionnels

	ÉCHÉANCE (ANNÉES)	DÉLAI DE GRÂCE (ANNÉES)	FRAIS DE SERVICE (%)	TAUX D'INTÉRÊT (%)	TAUX D'INTÉRÊT TOTAL (%)	ÉLÉMENT DONA (%)
FAD (prêts en UC)						
FAD uniquement (régulier)	40	10	0,75	0,00	0,75	77,6
FAD uniquement (anticipé)	40	5	0,75	0,00	0,75	72,5
Mixte, anticipation et sortie	30	5	0,75	1,00	1,75	58,8
IDA 17 (prêts en USD) (effectifs au 1er janvier 2017)						
Régulier (petits États)	40	10	1,41	0,00	1,41	71,4
Régulier (IDA uniquement)	38	6	1,44	0,00	1,44	66,7
Mixte	25	5	1,47	1,38	2,85	46,9
Appui à la transition	25	5	0,75	3,08	3,83	39,4
Emprunt à des conditions strictes	25	5	0,75	2,12	2,87	46,8
FAD - prêts modérément concessionnels (prêts en USD)						
Scénario 1	40	10	0,75	2,25	3,00	56,4
Scénario 2	60	20	0,75	2,25	3,00	63,3
Scénario 3	40	10	0,75	3,25	4,00	47,0
Scénario 4	60	20	0,75	3,25	4,00	52,7

a. Nous avons retenu comme suppositions des paiements du capital égaux pendant la durée restante du prêt après expiration du délai de grâce, aucune charge d'engagement et le taux d'actualisation du CAD de l'OCDE de 9 % pour évaluer la concessionnalité des prêts, avec une part de don minimum de 45 %.

Source : FAD, IDA (http://ida.worldbank.org/sites/default/files/pdfs/ida-terms-effective-jan-1–2017.pdf) et calculs du Laboratoire.

solides de croissance rapide et soutenue. Ainsi, les scénarios de prêts modérément concessionnels prévoient un taux d'intérêt de 3 ou 4 % sur un prêt USD avec délais de maturité et de grâce de 40–10 ans ou 60–20 ans.

Le tableau contient l'élément de don pour les différentes conditions de prêts en utilisant le taux d'actualisation du CAD de l'OCDE de 9 %. Il semble qu'un prêt modérément concessionnel de 3 % en USD avec une échéance de 40–10 ans ou 60–20 ans (scénarios 1 et 2 du tableau A3.1) offre un niveau de concessionnalité comparable à celui du financement mixte de l'IDA, du soutien transitoire et de prêts à conditions strictes en USD. Il n'a pas été possible de comparer directement les conditions de prêts modérément concessionnels et les conditions FAD car ces dernières portent sur des prêts en UC.

Enfin, le Laboratoire sur le FAD propose une structure à deux niveaux, les prêts modérément concessionnels s'appliquant uniquement aux pays FAD jugés admissibles à de telles conditions, comme indiqué au chapitre 2 du rapport principal. Les pays fragiles auraient toujours besoin d'un degré élevé de concessionnalité, tel que celui appliqué actuellement.

ANNEXE 4
QUESTIONS-RÉPONSES SUR LE BIG BOND

1. Qu'est-ce que le « Big Bond » ?

Le « Big Bond » est un mécanisme visant à concentrer en début de cycle l'aide au développement en Afrique par la titrisation d'une partie des aides accordées. Par exemple, le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans est d'environ 3 % actuellement. À ce niveau de rendement, il est possible de lever 100 milliards d'USD en titrisant des flux annuels d'APD d'environ 5 milliards d'USD sur une période de 30 ans. Cela représente moins de 11 % des 45 milliards d'USD annuels de dons versés à l'heure actuelle en Afrique.

2. Pourquoi le Big Bond ?

Les produits du Big Bond sont nécessaires de toute urgence pour financer l'effort massif de développement des infrastructures et de l'intégration régionale dont les pays FAD ont besoin. Les montants plus importants, les taux d'intérêt beaucoup plus faibles et les échéances beaucoup plus longues que permettent le Big Bond par rapport au marché obligataire privé stimuleront la soutenabilité de la dette dans les pays FAD tout en atténuant les pressions sur les réserves de change. Élément tout aussi important, le Big Bond enverra le signal puissant au secteur privé dans le monde entier que l'Afrique est ouverte aux entreprises, tout en incitant fortement à améliorer la gouvernance économique dans les pays FAD (voir plus bas).

3. Pourquoi maintenant ?

Les taux d'intérêt dans les pays donateurs sont proches de leurs planchers historiques. La titrisation d'une partie relativement faible du total des subventions des donateurs permettrait par conséquent de générer un montant important de fonds au moment précis où l'Afrique en a le plus besoin pour rétablir sa croissance et redynamiser la lutte contre la pauvreté

4. Quelles sont les modalités ?

Le Big Bond sera approuvé par un ensemble de pays donateurs, qui pourraient inclure les donateurs actuels et de nouveaux donateurs souverains et non souverains. Les pays concernés doivent s'engager à consacrer l'équivalent d'environ 5 milliards d'USD par an au service de la dette (principal plus intérêts) sur une obligation de 100 milliards d'USD à 30 ans aux rendements actuels du marché pour des émetteurs évalués AAA. L'obligation sera un instrument de placement attrayant pour les investisseurs institutionnels en Afrique et dans le monde entier. Les 100 milliards d'USD mobilisés seront canalisés par la BAD, les produits étant prêtés aux pays FAD admissibles à des conditions modérément concessionnelles (voir au chapitre 2). Les remboursements des prêts peuvent être utilisés pour l'APD future. Ces modalités peuvent être modifiées une fois que le principe sera accepté.

5. Pourquoi la BAD est-elle l'intermédiaire naturel du Big Bond ?

La BAD est la banque de développement régionale du continent africain. Son rayonnement permettra un dialogue politique beaucoup plus authentique avec les dirigeants de pays africains que s'il s'agissait du FMI ou de la Banque mondiale. Ses plans de décentralisation et son expertise en matière d'intégration régionale, si importants pour le continent, seront des atouts majeurs pour canaliser les fonds du Big Bond et mener un dialogue connexe sur les politiques. La disponibilité de ressources beaucoup plus abondantes stimulera considérablement les mesures de renforcement des capacités et l'influence de la BAD. En outre, comme indiqué ci-dessous, la BAD devra s'associer avec d'autres institutions africaines ainsi qu'avec la Banque mondiale et le FMI.

6. Pourquoi les donateurs devraient-ils être intéressés ?

Beaucoup de pays donateurs sont confrontés à des situations de forte dette publique et de lente croissance. Le Big Bond n'imposera pas de charge budgétaire supplémentaire aux donateurs, car une partie des subventions accordées actuellement lui sera réservée. De plus, comme nous l'avons vu, de nouveaux donateurs peuvent aussi y prendre part. Les produits du Big

Bond étant prêtés aux pays admissibles au FAD sous forme de prêts modérément concessionnels, les remboursements pourraient être utilisés pour l'APD future, allégeant de fait les charges budgétaires futures des donateurs. Il est tout aussi important de noter qu'en aidant à stimuler la croissance de l'Afrique, le Big Bond aidera à créer des emplois pour les jeunes africains, partie essentielle de toute solution visant à résoudre les problèmes liés aux migrations et à la sécurité qui se posent chez de nombreux donateurs.

7. La conversion de dons en prêts ne risque-t-elle pas de causer des problèmes de soutenabilité de la dette pour les pays FAD ?

Au contraire, le Big Bond allégera les pressions qui pèsent sur la soutenabilité de la dette dans les pays admissibles à bénéficier de prêts modérément concessionnels, à mesure que fléchit la dépendance à l'égard d'emprunts commerciaux coûteux (voir au chapitre 2 et le document du Laboratoire sur le FAD 2017a). De plus, les échéances et délais de grâce beaucoup plus longs par rapport à ceux des euro-obligations réduiront les pressions sur les réserves de change en étirant et en repoussant les remboursements du capital à plus long terme.

8. Les pays FAD non admissibles aux prêts à des conditions modérément concessionnelles ne subiront-ils pas les effets d'une diversion des ressources vers le Big Bond ?

Cette préoccupation valable peut être traitée à trois niveaux. Tout d'abord, aucun pays FAD n'est automatiquement admissible aux prêts modérément concessionnels et aucun pays FAD n'en est définitivement exclu. Par exemple, le Ghana, le Mozambique et la Zambie, qui figurent sur la liste des pays à fort potentiel d'admissibilité (voir le chapitre 2), devront montrer qu'ils ont la capacité d'absorption et le programme nécessaires pour réformer les politiques et institutions et ainsi placer la dette publique sur une trajectoire viable. De même, la Guinée et le Togo, qui figurent sur la liste des pays à faible potentiel d'admissibilité, peuvent faire la démonstration au fil du temps de leur engagement à réformer en vue de la réalisation de leurs ambitieux programmes d'investissement public. En effet, bon nombre de pays à faible potentiel d'admissibilité sont riches en ressources naturelles et présentent une faible gouvernance. Deuxièmement, l'aide concessionnelle du FAD se poursuivra selon les règles de répartition actuelles, en accordant une attention particulière aux pays à faible admissibilité aux prêts modérément concessionnels. Troisièmement, les projets d'infrastructure régionaux financés via le Big Bond bénéficieront à tous les pays.

9. Les pays africains peuvent-ils absorber la grande quantité de fonds que le Big Bond mobilisera ?

La canalisation des produits du Big Bond via le FAD, en collaboration avec d'autres institutions africaines de développement ainsi que la Banque mondiale et le FMI, donnera l'assurance que les ressources seront bien utilisées. Une partie des produits peut servir à des projets d'infrastructure régionaux indispensables pour intégrer le continent, accroître la concurrence et stimuler la croissance. L'accès aux prêts modérément concessionnels incitera fortement les pays à améliorer leur gouvernance économique et à constituer un pool de projets d'infrastructure susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire, à titre individuel et de concert avec d'autres pays de la région.

Le dialogue renforcé sur les politiques décrit dans le présent rapport fait partie intégrante de la démarche, car il met l'accent sur une gestion durable des finances publiques, une politique de croissance améliorée et l'assurance d'une utilisation prudente et transparente d'abondantes ressources naturelles.

Il est essentiel que le Big Bond soit assorti de la condition que l'aide économique apportée à l'Afrique ne se poursuive que sur une seule génération, disons une quarantaine d'années. Le financement de l'action liée aux changements climatiques et l'aide humanitaire ne sont pas inclus dans ce cas. Cette disposition de caducité, qui ressort des échanges du Laboratoire sur le FAD avec les décideurs africains, n'est pas une grande surprise. Elle envoie le message que le moment est venu d'adopter de nouveaux instruments de financement, mais aussi de rendre l'Afrique autosuffisante. Il ne faut pas sous-estimer l'impact positif d'une meilleure utilisation des ressources déjà disponibles pour les pays FAD. Comme l'a noté le vice-président du Ghana lors des Assemblées du printemps 2017 du FMI et de la Banque mondiale : « Il est fondamental que nous [Africains] assumions le leadership », à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale.

10. Le Big Bond offre-t-il par conséquent une formule gagnant-gagnant ?

Oui, dans la mesure où il pourrait réduire la charge budgétaire des donateurs tout en aidant l'Afrique à maintenir sa tendance à la croissance et en incitant fortement à améliorer la gouvernance économique au niveau national et régional.

ANNEXE 5
ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

FIGURE A5.1 Évolution des portefeuilles d'infrastructures régionaux, 2010–2015 (en millions d'USD)

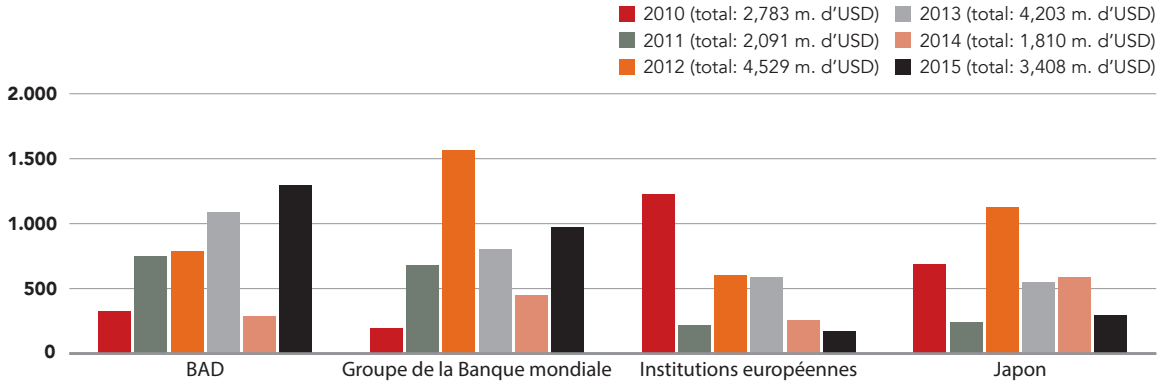

Source : ICA 2016b.

TABLEAU A5.1 16 mégaprojets du PIDA visant à transformer l'Afrique

1.	Centrale hydroélectrique Ruzizi III
2.	Expansion du port de Dar es-Salaam
3.	Route Serenge-Nakonde (T2)
4.	Gazoduc Nigeria-Algérie
5.	Modernisation de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako
6.	Centrale hydroélectrique Sambangalou
7.	Corridor littoral Abidjan-Lagos
8.	Fibre optique terrestre de TIC Lusaka-Lilongwe
9.	Corridor de transport Zambie-Tanzanie-Kenya
10.	Corridor de transport Afrique du Nord
11.	Axe routier ferroviaire Abidjan-Ouagadougou
12.	Corridor routier ferroviaire Douala-Bangui-Ndjamena
13.	Réfection de la route Kampala-Jinja
14.	Route Juba-Torit-Kapoeta-Nadapal-Eldoret
15.	Centrale hydroélectrique de la gorge de Batoka
16.	Pont routier ferroviaire Brazzaville-Kinshasa et tronçon ferroviaire Kinshasa-Illebo

Source: PIDA 2016b.

NOTES

1. L'effectif de la pauvreté absolue est défini par la Banque mondiale comme le nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 USD par jour au PIB de 2011 selon la parité de pouvoir d'achat.
2. Les Nations Unies prévoient que la population africaine augmentera d'environ 30 millions de personnes chaque année, soit une augmentation de 500 millions de personnes sur la période 2016-2030, et une population atteignant 1,68 milliard de personnes d'ici 2030 (Nations Unies 2016).
3. La forte augmentation au cours de l'IDA 17 de la taille de reconstitution de l'IDA-18 (de 52 milliards à 75 milliards d'USD) est due à l'emprunt proposé aux conditions du marché et aux remboursements plus élevés des pays à partir de vaste portefeuille de prêts.
4. Les effectifs de pauvreté passeraient de 421 millions de personnes en 2015 à 406 millions en 2030. Les projections de croissance pour 2017-2021 se fondent sur les projections du FMI de croissance moyenne annuelle de 4 %. Les projections de croissance sont de 7 % en 2022-2030 pour les pays FAD et de 5 % pour les pays BAD (voir à l'annexe 2).
5. Total des dons en moyenne en Afrique pour la période 2011-2015 (OCDE-CAD, tableau 2a).
6. FMI 2016a.
7. En utilisant le taux d'actualisation de 9 % du CAD de l'OCDE pour calculer la concessionnalité, on obtient un élément de subvention de 56 % pour les prêts modérément concessionnels, soit largement supérieur au seuil de 45 % pour les pays à faible revenu et les pays les moins avancés. Les conditions de prêts modérément concessionnels sont comparables à celles des prêts IDA mixtes et à des conditions strictes en USD. Le FAD consent des prêts en unités de compte (UC basées sur des droits de tirage spéciaux), ce qui ne permet pas de comparabilité directe.
8. Pour plus de détails, voir Laboratoire FAD 2017a.
9. FMI 2016b.
10. Dans chaque groupe, les pays sont répertoriés dans l'ordre décroissant de leur note d'évaluation de la politique et des institutions pays pour l'allocation basée sur la performance du FAD 2016.
11. FMI 2017a.
12. Il a été indiqué lors de la visite de l'équipe du Laboratoire en Ouganda que l'Éthiopie établissait des projets d'électricité à un tiers du coût en dollars par mégawatt/heure par rapport aux projets de l'Ouganda.
13. Un boum du pétrole ou du cuivre a un double effet. Il y a lieu de citer, d'une part, le syndrome hollandais, où l'appréciation réelle du taux de change provoque un rétrécissement de l'agriculture et de la fabrication, entraînant à son tour une concentration des produits de base dans les exportations et les recettes fiscales. Le défi stratégique consiste à faciliter l'appréciation réelle tout en reconnaissant que le boum ne durera pas éternellement. D'autre part, citons l'incapacité à utiliser la richesse de ressources naturelles prudemment en raison d'institutions faibles et de la corruption. La dite « malédiction » fait référence à ce second ensemble d'effets. Voir Laboratoire FAD (2017a).
14. BAD 2016.
15. Woods et Martin 2012.
16. Le Fonds spécial du Nigeria (FSN) est la troisième institution constituante du Groupe de la Banque africaine de développement. Il a été créé en 1976 dans le cadre d'un accord entre le Groupe de la Banque et le gouvernement nigérian. Le FSN est un fonds renouvelable autonome.
17. Le niveau de concessionnalité d'un prêt est défini par le CAD de l'OCDE comme mesure de l'élément de don par rapport à un prêt au taux du marché. Techniquement, les sorties et le remboursement du prêt sont calculés selon un taux d'actualisation qui, à compter de 2016, varie selon le classement du pays bénéficiaire. Pour les pays à faible revenu et les pays les moins développés (catégories dont relèvent tous les pays FAD), un taux d'actualisation de 9 % est appliqué. Pour qu'un prêt soit considéré comme concessionnel, son élément de don doit être supérieur à 45 %.
18. Au cours des dix dernières années, le FAD a fourni la majeure partie de son appui (68 %) au titre de prêts hautement concessionnels. Ce pourcentage était beaucoup plus élevé que celui de l'assistance

bilatérale (13 %) ou d'autres types d'assistance multilatérale (38 %).

19. GBM 2016.
20. CGD 2016.
21. Il convient de noter que l'IDA a évalué des options similaires et a décidé de ne pas donner suite, pour la raison que les changements seraient difficiles à entreprendre rapidement. L'IDA a plutôt choisi de conserver sa gouvernance actuelle et d'emprunter sur le marché avec son propre capital. Les options de fusion, « IDA +2 », incluaient le transfert sans droit de propriété, avec droits de propriété mais aucun droit de vote, et avec droits de propriété et droits de vote.
22. La nature des engagements fournis par différents donateurs variera en fonction de la souplesse de leurs cadres législatifs et de leurs pratiques d'évaluation budgétaire pour l'aide. Voir Leo (2010).
23. ICA 2016a.
24. Le PIDA est une initiative de la Commission de l'Union africaine (CUA), de l'Agence du NEPAD, de la Banque africaine de développement (BAD) et des Communautés économiques régionales (CER).
25. Forum économique mondial 2015.
26. Calderón 2008.
27. Escribano, Guasch et Pena 2008.
28. Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne 2017.
29. Les priorités du Top 5 sont les suivantes : éclairer l'Afrique et lui fournir l'électricité dont elle a besoin, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines.
30. La Banque asiatique de développement a vécu une transition similaire dans les années 1980.
31. La pauvreté absolue est définie par la Banque mondiale comme la population d'un pays qui ne vit pas avec plus de 1,90 USD par jour aux niveaux du PIB de 2011 sur un base de parité de pouvoir d'achat (PPP).
32. Voir FMI IMF 2016c et 2017b.
33. Pour une évaluation globale récente de la situation macroéconomique de l'Afrique, voir FMI 2016d.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAD (Groupe de la Banque africaine de développement). 2013a. *Au centre de la transformation de l'Afrique Stratégie pour la période 2013–2022*. Abidjan, Côte d'Ivoire.

———. 2013b. « The African Development Bank Group's Role in Policy Dialogue with ADF Countries ». Note d'information établie pour la troisième réunion de reconstitution des ressources du FAD 13, Paris, 25–26 septembre.

———. 2013c. « FAD-13 : Avantages comparatifs du Groupe de la Banque Africaine de développement ». Document de réflexion établi pour la deuxième réunion de reconstitution des ressources du FAD 13, Tunis, Tunisie, 12–14 juin.

———. 2016. « À propos du FAD ». Abidjan, Côte d'Ivoire. https://www.afdb.org/fr/about-us/corporate-information/african-development-fund-adf/about-the-adf/.

Calderón, César. 2008. « Infrastructure and Growth in Africa ». Working Paper 3, Africa Infrastructure Country Diagnostic, Banque mondiale, Washington, DC.

CGD (Center for Global Development). 2016. *Multilateral Development Banking for This Century's Development Challenges. Five Recommendations to Shareholders of the Old and New Multilateral Development Banks*. Washington, DC.

Escribano, Alvaro, J. Luis Guasch, et Jorge Pena. 2008. « Impact of Infrastructure Constraints on Firm Productivity in Africa ». Working Paper 9, Africa Infrastructure Sector Diagnostic, Banque, Washington, DC.

FMI (Fonds monétaire international). 2016a. *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI)—Statistical Update*. Washington, DC.

———. 2016b. "Review of the Debt Sustainability Framework for Low Income Countries (LIC DSF)." Discussion Note, Washington, DC.

———. 2016c. *World Economic Outlook—Subdued Demand: Symptoms and Remedies*. World Economic and Financial Surveys. Washington, DC.

———. 2016d. *Regional Economic Outlook—Sub-Saharan Africa*: *Multispeed Growth*. Washington, DC.

———. 2017a. « IMF Staff Concludes Visit to Ghana ». Communiqué de presse n° 17/43, 10 février. https://www.imf.org/en/News/Articles/2017/02/10/pr1743-IMF-Staff-Concludes-Visit-to-Ghana.

———. 2017b. *World Economic Outlook Update: January 2017*. Washington, DC.

Forum économique mondial. 2015. *Africa Strategic Infrastructure Initiative: A Principled Approach to Infrastructure Project Preparation Facilities*. Geneva. http://www3.weforum.org/docs/WEF_African_Strategic_Infrastructure_Initiative_2015_IPPF_report.pdf.

GBM (Groupe de la Banque mondiale). 2016. « Global Community Makes Record $75 Billion Commitment to End Extreme Poverty ». Communiqué de presse sur l'IDA-18, 15 décembre. http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2016/12/15/global-community-commitment-end-poverty-ida18.

———. 2017. *Africa's Pulse: An analysis of issues shaping Africa's economic future*. Avril, Volume 15. Washington, DC.

Herfkens, Eveline. 2013. « 7 Reasons Why Donors Need to Be Generous—NOW ». Remarques formulées lors de la troisième réunion de reconstitution des ressources du FAD 13, Paris, 13 septembre.

ICA (Consortium pour les infrastructures en Afrique). 2016a. *ICA 2015 Annual Report: Infrastructure Financing Trends in Africa—2015*. Abidjan, Côte d'Ivoire: ADB.

———. 2016b. « Building Quality Infrastructure for Africa's Development ». Document d'information établi pour les 12e Assemblées annuelles du Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), réunion plénière, Abidjan, Côte d'Ivoire, 22 novembre.

KPMG. 2017. *African Capital Markets Series: Africa in a changing global environment*. Johannesburg, South Africa. http://www.kpmg.com/Africa.

Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD. 2016a. « Conséquences du durcissement des conditions de prêt des BMD sur la soutenabilité de la dette des pays africains : Conclusions d'une étude préliminaire de huit pays ». Série de documents de travail du Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD, n° 1, Abidjan, Côte d'Ivoire.

———. 2016b. « Recent Trends in Development Finance in Africa and the Role of the African Development Fund ». Série de documents de travail du Laboratoire

d'innovation stratégique sur le FAD, n° 2, Abidjan, Côte d'Ivoire.

———. 2017a. « Debt Sustainability and Development Implications of Moderately Concessional Lending Terms for ADF Countries ». Série de documents de travail du Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD, n° 3, Abidjan, Côte d'Ivoire.

———. 2017b. *Future Development Finance Requirements for Africa*. Rapport établi pour le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD. Abidjan, Côte d'Ivoire.

———. 2017c. *The Africa Development Bank: Stregthing Capacities for Knowledge and Leadership on Development Issues in Africa*. Rapport établi pour le Laboratoire d'innovation stratégique sur le FAD. Abidjan, Côte d'Ivoire.

Leo, Benjamin. 2010. « Can Donors Be Flexible within Restrictive Budget Systems? Options for Innovative Financing Mechanisms ». Working Paper 226, CGD, Washington, DC.

Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne. 2017. *Africa and Europe—A new partnership for development, peace and a better future. Cornerstones of a Marshall Plan with Africa*. Bonn, Allemagne.

Nations Unies. 2016. *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016*. New York.

OIT (Organisation internationale du travail). 2015. *Global Employment Trends for Youth, 2015: Scaling up investments in decent jobs for youth*. Genève: OIT.

ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2016. *World Cities Report* 2016—*Urbanization and Development: Emerging Futures*. Nairobi, Kenya.

Panel de haut niveau de la Banque africaine de développement. 2007. *Investir dans le futur de l'Afrique – La BAD au XXIe siècle*. Tunis, Tunisie : BAD.

PIDA (Programme de développement des infrastructures en Afrique). 2016a. *Africa Infrastructure Synthesis Report*. Midrand, South Africa. http://www.nepad.org/resource/africa-infrastructure-synthesis-report-0.

———. 2016b. « Accelerating Infrastructure Implementation for Africa's Integration ». Briefing Notes, Midrand, Afrique du Sud. http://www.au-pida.org/sites/default/files/pdf/docs/PIDA%20Breifing%20Notes.pdf.

Sureda, Andrés Rigo. 2002. *Study on the Governance Structure of the African Development Fund*. Final Report. Tunis, Tunisie : BAD.

Woods, Ngaire, et Matthew Martin. 2012. *The preferred partner? A client assessment of the AfDB*. Tunis, Tunisie : BAD.